Habitat : Triche sur plus de 125 000 logements sociaux

Lire en page 2

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5154 -SAMEDI 25 AVRIL 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LE FOURNISSEUR ITALIEN AUGUSTA WESTLAND SOUPÇONNÉ DE CORRUPTION

Scandale dans un contrat de vente d'hélicoptères à l'Algérie

Lire en page 2

En pole position sur le front de la réforme économique

LE FCE, TROP OU PAS?



C'est indiscutablement la chute du prix du pétrole qui aura redonné de la voix au patronat algérien ces derniers jours. Relance industrielle, stratégie économique hors rente des hydrocarbures, les sujets sont ambitieux et portent sur le rôle des investisseurs privés dans le développement économique du pays.

Lire en page 3



LA CONTREBANDE ET LE VOL D'OR EXPLOSENT

D'importantes saisies dans sept villes frontalières

Lire en page 5



ELÉGANCE DES DERNIERS SMARTPHONES DE SAMSUNG

Les Galaxy S6 et Galaxy S6 edge en Algérie

Lire en page 24



26e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Est-ce la journée de la décantation ?

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

OPÉRATION DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS VISE 18 PROFILS PÉDAGOGIQUES

Le ministère de l'Education garantit la régularité

LE MINISTÈRE de l'Education nationale veillera à la «régularité» de l'opération de recrutement des 19.000 enseignants prévue le 27 mai prochain. 18 profils pédagogiques ont été retenus pour les trois paliers d'enseignement (primaire, secondaire et universitaire), a indiqué le directeur des ressources humaines au ministère, Abdelhakim Belabed. Il s'agit, entre autres : les langues, l'histoire-géo, les mathématiques, les sciences naturelles, les sciences économiques ou bien encore l'informatique, a précisé Abdelhakim Belabed, soulignant que le dépôt des candidatures des postulants a débuté le 22 avril et devrait se poursuivre jusqu'au 12 mai prochain. Ces derniers pourront s'inscrire par le biais de l'internet ou bien déposer leur demande auprès des diverses directions de l'Education de wilaya. «Nous veillerons à la transparence et à l'équité de l'opération de recrutement», a indiqué M. Belabed sur les ondes de la chaîne III de la Radio algérienne, précisant qu'il y aura «des contrôles inopinés» pendant le déroulement de l'opération. M. Bellabed précise, encore, que les candidats seront appelés le 27 mai, à participer à un concours où ils devront, en outre, se soumettre à un entretien destiné à tester leurs aptitudes à enseigner. Le représentant du ministère de l'Education nationale tient à souligner que les candidats, parmi lesquels seront recherchés de futurs superviseurs qualifiés, seront recrutés sur la base d'une bonne qualification pédagogique, mais également de l'expérience acquise. L'opération, note le responsable, «concerne les titulaires de licences didactiques», relevant, par ailleurs, «la dimension informatique qu'on est en train d'installer dans les trois paliers de l'enseignement à l'ère des nouvelles technologies». L'intervenant a tenu à assurer que le concours est prévu pour se dérouler dans un climat d'«équité et de transparence. II indique, par ailleurs, que le ministère a prévu d'organiser, à l'avenir, d'autres opérations du même type pour renforcer davantage la qualité de l'enseignement dans ses diverses filières. L'invité affirme d'autre part, que l'organisation de ce concours n'entraînera pas de perturbations des examens de fin d'année, lesquels, ajoute-t-il, ont été prévus pour se dérouler «dans les meilleures conditions possibles». Il est à rappeler, que les heureux admis vont passer une période de formation qui leur permettra de se mettre au diapason du système éducatif. Une manière également d'éviter les erreurs de l'année passée, lorsque des milliers de nouveaux enseignants se sont retrouvés confrontés à un monde qui leur est totalement étranger. **Lynda Louifi**

LE CHIFFRE DEVRAIT AUGMENTER AU TERME DE L'ENQUÊTE DES OPGI

Triche dans plus de 125 000 logements sociaux

Plus de 125 000 logements sociaux publics à travers le territoire national sont vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires réels, selon les chiffres provisoires annoncés par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. «Ces logements sociaux publics vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires initiaux ont été recensés par les offices de gestion et de promotion immobilière dans le cadre d'une enquête qui a débuté en avril dernier», a-t-il révélé avant-hier à la presse en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la nation. «Ce chiffre devrait probablement augmenter au terme de cette enquête qui est toujours en cours», a-t-il prédit. Sur la base des résultats définitifs de l'enquête, le ministère soumettra un rapport au gouvernement pour prendre les mesures nécessaires pour la régularisation de ces logements notamment ceux cédés aux tiers en infraction à la loi. En février dernier, Tebboune avait annoncé un déficit de 700 000 logements enregistrés en Algérie, qui seront comblés par les différents programmes de construction lancés à travers le pays. Par ailleurs, le ministre avait évoqué le recensement des logements



sociaux vendus au marché noir qui représente selon lui 20 % des logements sociaux occupés.

Un ultimatum de 15 mois pour les propriétaires des constructions inachevées :

Dans sa réponse à une question orale d'un membre du Conseil de la nation sur la situation urbanistique du pays, le ministre a prévenu que les propriétaires des constructions inachevées ou non conformes aux règles d'urbanisme ont un délai de 15 mois pour se conformer à la loi, faute de quoi leurs constructions seront démolies. «Ces délais relatifs à la conformité des constructions fixé avant le 15 août par la loi 08-15 ne seront pas prorogés», a-t-il averti soulignant que plus de 70 % des demandes soumises aux communes à cet effet ont été traitées. Tout en affirmant que la réhabilitation du paysage urbanistique des villes et villages du territoire national est une priorité pour son secteur. Le ministre a admis qu'il est «difficile actuellement de concilier entre les exigences de quantité et de qualité» en raison de la forte demande sur le logement. Il s'est toutefois félicité de l'opération menée par son département pour l'élimination de l'habitat précaire à l'horizon 2016 et la progression dans la distribution des différents programmes de logement public. «Le secteur passera à l'étape d'amélioration qualitative», a-t-il promis en annonçant que son département ministériel est en négociation, depuis une semaine, avec des pays européens sur un projet de jumelage au profit de l'agence nationale d'urbanisme notamment pour la formation de spécialistes.

Z. M.

LE FOURNISSEUR ITALIEN AUGUSTA WESTLAND SOUPÇONNÉS DE CORRUPTION

Scandale dans un contrat de vente d'hélicoptères à l'Algérie

D'ANCIENS dirigeants de la société AgustaWestland, une filiale du constructeur aéronautique italien Finmeccanica, sont soupçonnés de corruption et fausses factures dans le cadre d'un contrat d'hélicoptères signé avec l'Algérie dans les années 2009/2011, selon la brigade des Finances italienne (Guardia di Finanza) qui a mené jeudi des perquisitions dans les locaux de l'entreprise, rapporte la presse italienne. Les enquêteurs de la brigade soupçonnent des cadres de la société de corruption en lien avec un contrat d'armement entre la firme Agusta Westland et l'Algérie. La brigade a mené 41 perquisitions à travers le territoire italien, notamment à Varese, siège social du groupe, selon les mêmes sources. Le constructeur anglo-italien Augusta Westland a remporté, en 2009, un contrat pour la fourniture de près de 100 hélicoptères aux différents corps des forces de sécurité algériennes. Les anciens dirigeants sont soupçonnés d'avoir créé des caisses noires via l'émission de fausses factures pour ensuite «favoriser l'entreprise lors de l'adjudication d'un appel d'offres pour la fourniture d'hélicoptères au gouvernement de la République d'Algérie dans les années 2009/2011», selon un communiqué, qui ne donne pas davantage de détails sur les faits incriminés, ajoute l'agence française d'information. Pour l'heure, il n'y a eu aucune réaction officielle de la part des concernés. Mais d'ores et déjà, il convient de mentionner que des entreprises italiennes s'adonnent à ce genre de pratique illicites pour obtenir des contrats en Algérie à l'instar de Saipem, la filiale de l'entreprise italienne ENI spécialisée dans le domaine pétrolier et qui a obtenu des marchés en Algérie pour une valeur de 7 milliards de dollars, et ce en s'adonnant à la pratique des rétro commissions. La presse italienne a révélé en 2013 une affaire de pots-de-vin présumés versés par Saipem, filiale ingénierie du groupe parapétrolier italien ENI, à des responsables algériens, dont l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khelil. Ces versements correspondent à plusieurs contrats : 8,5 millions d'euros pour le projet Medgaz (gazoduc) ; 14,6 millions pour le projet UTB Hassi Messaoud ; 8,6 millions pour LZ2 (de Hassi R'mel -Arzew) ; 77,4 millions pour le GNL Gl3z (Arzew) ; 34,5 millions pour l'usine de traitement GPL (Hassi Messaoud) ; 41,4 millions de Menzel Ledjmet Est et enfin 13 millions pour le gazoduc GK3 lot 3. Après un contrat d'achat de 6 hélicoptères AW101 Merlin pour les opérations de recherches et de secours ainsi que de 4 hélicoptères de surveillance Super Lynx MK130 en 2007, la firme a remporté un méga-contrat de 100 hélicoptères supplémentaires, rappelle le site spécialiséDefence IQ. **K. Ait Bessai**

LAURENT FABIUS INTERPELÉ SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Plaidoyer pour un règlement rapide du plus vieux conflit en Afrique

UN DÉPUTÉ français a interpellé son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, sur la nécessité pour la France d'appuyer toute initiative visant un règlement politique «rapide» du conflit sahraoui à travers l'application du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Dans une question écrite adressée au chef de la diplomatie française et publiée mardi au JO français, le député de la Meurthe-et-Moselle à l'Assemblée française, Hervé Féron, a souhaité «connaître les intentions» du gouvernement français s'agissant de la question sahraouie. Plaidant ainsi pour une application «une fois pour toutes du droit des Sahraouis à l'autodétermination conformément aux résolutions de l'ONU depuis plusieurs dizaines d'années», le député du Parti Socialiste (PS) a rappelé la résolution 690 du 29 avril 1991 du Conseil de sécurité, portant création de la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso). Il a souligné, à ce propos, la revendication depuis quelques années du Front Polisario relative à l'élargissement des prérogatives de la mission onusienne à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. Il s'est référé, dans ce sens, à la demande du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans son rapport d'avril 2013 quant à «une surveillance indépendante, impartiale, complète et constante» de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

«Mais il s'agit pour le Conseil de sécurité d'avancer dans le processus de négociation actuellement enlisé, plus de vingt ans après la création de la Minurso», a ajouté M. Féron, rappelant l'adoption, le 27 mars dernier de la résolution du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) réaffirmant l'engagement de l'organisation panafricaine en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui. Mercredi dernier, des ONG françaises de défense des droits ont dénoncé la pratique de la torture et des traitements inhumains exercés par les forces d'occupation marocaines contre les populations sahraouies dans les territoires occupés, appelant le président français François Hollande à s'engager, afin que le mandat de la Minurso soit élargi à la surveillance des droits de l'homme. «Les manifestations, toujours pacifiques, de la population sahraouie pour le droit à l'autodétermination sont violemment réprimées.

K. M.

10e CONGRÈS DU FLN

Rendez-vous crucial

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, a affirmé jeudi à Alger que le 10e congrès du parti serait une occasion pour le «renouveau et le rajeunissement» en vue de donner une place «appropriée» aux jeunes et cadres du FLN.

«Le prochain congrès sera consacré au renouvellement et au rajeunissement du parti, les jeunes et les cadres devant occuper la place qui leur sied dans ce parti», a précisé Saâdani lors d'une réunion avec les mouhafadhate du parti. Cette dernière réunion est qualifiée déjà, aussi bien par ses partisans que par ses détracteurs, de grand tournant dans le processus qui va mener le parti vers la tenue de ce congrès. Saâdani mise essentiellement sur la nouvelle organisation du parti, notamment avec la création des mouhafadhate dans plusieurs wilayas, notamment celles qui pourvoient le FLN en militants et cadres et qui sont connues pour être le «grenier électoral» du parti depuis toujours.

C'est d'ailleurs ce découpage territorial et organique qui va permettre l'émergence d'une nouvelle «couche» de cadres et de militants, aussi bien dans les instances supérieures du parti que dans les appareils intermédiaires et régionaux. Un renouvellement, dont parle avec insistance Saâdani, mais qui va surtout atteindre de plein fouet


DR

le fameux Comité central, le centre nodal de la décision politique majeure. Tout le monde sait que la bataille actuelle du FLN se déroule au niveau de ce CC, dont le mandat vient d'expirer, il y a exactement un mois. Et toute la bataille qui va se déclencher plus tard sera focalisée autour des membres de ce CC. D'autant que Saâdani sait que l'actuelle composante humaine de ce CC ne lui est guère favorable. L'objectif stratégique du SG du parti «était de gagner du temps pour faire expirer le mandat légal du CC, ensuite de multiplier les structures régionales et locales et de lancer enfin les conférences wilayales pour faire désigner les délégués, ceux-là mêmes qui vont élire un nouveau SG et qui vont reconstituer le prochain CC» assure l'un des dirigeants du FLN.

Ce dernier estime que le défunt CC a fermé le jeu et son l'influence fut des plus négatives dans la crise interne qui a secoué le parti depuis des années. D'où l'importance qu'accorde Saâdani à ce rendez-vous avec les mouhafedhs, qui sont désignés comme les organisateurs du Ccongrès. Les mouhafedhs n'ont pas manqué de saluer le geste du BP, notamment la décision de les associer ainsi que la base du parti à toutes les étapes des préparatifs du prochain congrès.

Après avoir mis en garde les organisateurs de ce rendez-vous contre l'exclusion et la marginalisation de la base militante, Saâdani a assuré que les préparatifs avancent bien, appelant les militants et cadres à apporter leur contribution dans les mouhafadhate et kasmas afin d'assurer une complémentarité dans les idées et faire prévaloir les intérêts suprêmes du parti. Le FLN «appartient à sa base militante», a-t-il dit soulignant que la nouvelle organisation des mouhafadhate devra donner «plus d'efficacité dans l'édification du parti en faveur des militants et non des intrus». Lors d'une conférence de presse à l'issue de cette réunion, le SG du FLN a émis le «vœu» de son parti que le projet de révision de la Constitution soit présenté avant la tenue du prochain congrès» afin que le parti puisse s'adapter à la nouvelle Constitution et éviter le changement de certains projets de loi ou résolution» à examiner.

Signalons que Saâdani n'a pas manqué de fustiger l'ex-SG Belkhadem, l'accusant de vouloir utiliser le FLN pour se porter candidat à la prochaine élection présidentielle, et d'être derrière les luttes fratricides qui minent le parti depuis son retrait de confiance en janvier 2013. De même qu'il lança des piques à ses détracteurs en montrant une grande conviction dans la gestion de son parti.

H. R.

EN POLE POSITION SUR LE FRONT DE LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

Le FCE en fait-il trop ?

C'EST INDISCUTABLEMENT la chute du prix du pétrole qui aura redonné de la voix au patronat algérien ces derniers jours. Relance industrielle, stratégie économique hors rente des hydrocarbures, les sujets sont ambitieux et portent sur le rôle des investisseurs privés dans le développement économique du pays.

En pole position sur le front de la réforme, le Forum des chefs d'entreprise algériens, le FCE, mené depuis quelques mois par Ali Haddad qui lui a apporté un nouveau mode opératoire dans ses rapports aux pouvoirs publics. Plus d'initiatives et d'autonomie, avec à la clef, une intrusion dans les affaires de l'Etat qui ne plait pas à tout le monde. Focus.

Le forcing du FCE

Des mois maintenant où il ne se passe pas une semaine sans qu'un événement ne fasse la une de la presse nationale au sujet des activités du Forum des chefs d'entreprise algériens, le FCE. Délégations chez un ministre de la république, déplacement vers un forum dans un pays étranger et, nouveauté source de controverse, des ambassadeurs en postes à Alger et reçus chez Ali Haddad, le golden boy des travaux publics, propulsé à la tête du FCE. Ainsi, on apprenait avant-hier que pas moins de trois chancelleries avaient pris langue avec Haddad dont celle de l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Suisse selon le communiqué de l'organisation patronale.

Ces échanges directs entre les diplomates et le patron du FCE ont porté sur les liens d'affaires entre les entreprises, dans un cadre bilatéral. En ce qui concerne l'Allemagne, Ali Haddad a déclaré que «le forum était prêt à jouer le rôle d'intermédiaire et œuvre à intensifier la coopération économique entre les deux pays» Son interlocuteur, l'ambassadeur allemand rétorquant par la classique formule de souhait d'un «partenariat gagnant-gagnant» dont les Algériens connaissent le son mais pas l'illustration.

Les discussions avec les deux autres représentants de la Suisse et de la Grande-Bretagne allant dans le même sens en évoquant les secteurs d'activités qui pourraient offrir des opportunités, en Algérie, de partenariat.

Prestige et lobbying

A regarder de plus près, le coup médiatique et prestigieux du syndicat des patrons recevant des ministres plénipotentiaires n'implique pas de nouvelles relations économiques entre les Etats. Et pour cause ! Des commissions mixtes sont à l'œuvre depuis des lustres et le gouvernement algérien n'a pas attendu Ali Haddad pour promouvoir le rapprochement des entreprises algériennes avec ces pays candidats au partenariat. A chaque fois qu'un président de la république étranger se déplace à Alger, la délégation qui l'accompagne est souvent composée de chefs d'entreprises qui rencontrent leurs «homologues algériens».

Des forums économiques à cet effet sont aussi régulièrement organisés par les institutions de l'Etat sans qu'on ait attendu le truchement du FCE, devenu tout-puissant ces derniers temps dans un contexte de chute de la rentre pétrolière. Tout porte à croire, en effet, que les gouvernants affolés par la crise des entrées financières aient choisi d'associer d'autres acteurs dans la recherche de solutions. Décision sage et louable à condition que tous les acteurs de la vie économique soient associés, toutes les organisations patronales représentatives et non pas que le FCE, ainsi que les syndicats autonomes des travailleurs qui ont aussi leur mot à dire, autant que la Centrale UGTA.

En ce sens, la tribune offerte au FCE ces dernières semaines ressemble à une promotion prestigieuse susceptible de favoriser son lobbying.

Des revendications aussi...

Toutefois, il serait injuste de balayer de la main les revendications intéressantes du FCE telles le réaménagement de la fiscalité, la création d'un fond d'investissement capable de soutenir les investisseurs, la révision de la politique du soutien des prix. A ce propos, le Forum d'Ali Haddad reprend à son compte la critique sur les subventions démagogiques de certains produits de base en demandant à ce qu'elles ne profitent qu'aux démunis. On sait à ce sujet que les industriels, par exemple, peuvent profiter du litre de lait subventionné pour le transformer en yaourts ou autres dérivés, pour s'octroyer une valeur ajoutée pas toujours morale ! Par contre, le FCE exigerait l'ouverture de «tous les secteurs au privé» alors que la réalité algérienne comporte une vulnérabilité dans des secteurs sensibles et stratégiques, à l'instar du transport aérien dont les velléités d'ouverture a provoqué une polémique révélatrice. La montée au créneau de l'organisation patronale mérite donc un examen consciencieux de la part des pouvoirs publics et une réponse des autres acteurs du développement économique. Sans quoi, les Algériens risquent de regretter l'omniscience et l'omnipotence pourtant parfois désastreuse des gouvernants.

Nordine Mzalla

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

Made in Algeria ?



DANS quelques jours, le ministère du Commerce lancera sa campagne de sensibilisation pour que le consommateur choisisse le produit algérien, avec «Consommons algérien» comme slogan simple et explicite, en vue d'encourager la préférence nationale et donc d'encourager la production locale.

L'initiative, dans l'absolu, s'impose comme une bataille légitime dans la guerre commerciale que se livrent les industries concurrentes du vaste monde. Mais le consommateur algérien n'est pas dupe. Il n'ignore pas que la production en Algérie, dans beaucoup de secteurs, dépend presque à cent pour cent de la matière première et des produits semi-finis importés. Du coup, consommer le produit local ne signifie pas forcément faire acte d'un patriotisme économique très efficace. On peut cependant se consoler sur le plan de la ressource humaine en considérant qu'en achetant les biens de consommation made in Algeria, on protège les emplois dans les usines installées sur le territoire national. Encore faut-il que la qualité soit au rendez-vous et que le coût du produit algérien ne soit pas hors compétition sur le marché. Il arrive souvent, en effet, que les industriels algériens ne sachent pas concurrencer un cartable venu de la lointaine Chine, ou encore que la qualité supérieure du sac à dos algérien ne suffise pas à convaincre le client, à la recherche du prix le plus bas. En ce sens la campagne de sensibilisation devra s'attacher à faire valoir les vrais avantages de la consommation du produit local, en orientant les consommateurs par l'énonciation de critères rationnels plaidant pour l'industrie algérienne. Par exemple, en matière de sécurité et de fiabilité, depuis quelques années, les Algériens ont disqualifié nombre d'équipements électriques douteux importé et destinés au secteur du bâtiment, au bénéfice d'une marque locale qui propose des tarifs certes un peu plus élevés mais une qualité nettement meilleure. Les associations de défense du consommateur savent comparer le rapport qualité/prix des différents produits sans subir les pressions des cercles d'intérêt. Il faudrait donc encourager leur multiplication à travers le pays et leur accorder une tribune particulière pour cette campagne en faveur de la production algérienne.

N. M.

ILS COÛTERONT PLUS DE 4 MILLIARDS DE DA

Lancement des travaux d'aménagement de l'Oued Ouchayah

LES TRAVAUX d'aménagement de l' Oued Ouchayah et de oued Bouréah (Rouïba) ont été lancés mercredi à Alger par le wali Abdelkader Zoukh lors d'une visite d'inspection aux projets inscrits dans le secteur des ressources en eau. Le premier projet consiste à créer une canalisation tout au long de l'oued Ouchayah, qui prend naissance à Birkhadem et se déverse dans la partie avale de oued El Harrach, pour une enveloppe globale de 7,843 milliards de dinars et 28 mois de délais de réalisation, selon la fiche technique. L'objectif du projet est de réduire le risque d'inondation dans les communes que traverse ce cours d'eau comme Bachdjarrach, Maqaria et Hussein Dey, et qui a atteint le débit de 200 m3 par seconde lors de la crue centenaire, a précisé à la presse le directeur de wilaya des ressources en eau, Smail Amirouche. Pour réduire la force de déversement de l'oued Ouchayah et drainer toutes les eaux de cette crue qui survient une fois tous les 100 ans, il a été décidé de le vider à hauteur de Ain Naâdja, dans la commune de Kouba. La première partie du projet consiste donc à réaliser un collecteur sur 2,5 km, qui va transférer les eaux de l'oued Ouchayah de la cité AADL de Ain Naâdja vers oued El Harrach, pour être déversées au niveau des Trois Caves avec un débit de 100 m3/s. Les travaux ont été confiés au groupement algéro-belge Cosider-Denys pour une enveloppe de 4,152 milliards de DA, selon la fiche technique. La deuxième partie du projet consiste également à créer un tunnel de 5,5 km sous l'actuel lit de l'oued entre Ain Naadja et l'embouchure de l'oued El Harrach, avec un débit de 100 m3/s à l'arrivée. Les travaux sont à la charge de l'entreprise Amenhyd qui s'est engagée sur 28 mois de délais pour réaliser ce projet contre une enveloppe de 3,691 milliards de DA. Par ailleurs, le wali a procédé au lancement des travaux de réalisation d'une station de relevage et d'un collecteur de refoulement des eaux usées de oued Bouréah, qui prend naissance à Rouïba et se déverse dans l'oued El Hamiz à hauteur de la localité de Benzerga. Le projet de la station de relevage, confié à l'entreprise nationale Hydrotechnique, a été inauguré à proximité du chantier en cours de finition des 1 540 logements sociaux d'El Hamiz. Les délais de réalisation sont de 12 mois. La station de pompage et le collecteur de refoulement (4 km), dont la réalisation sera financée par la commune de Rouïba, permettront d'intercepter les eaux d l'oued Bouréah à El Hamiz et les transférer vers Dergana puis vers la station d'épuration de Réghaïa. **S. N.**

DÉTOURNEMENT DES COUFFINS DE RAMADHAN 2013 À AKBOU

L'affaire mise en délibéré pour le 7 mai prochain

Le verdict de l'affaire de détournement des couffins alimentaires du mois de ramadhan 2013, destinés aux familles nécessiteuses de la commune d'Akbou, est fixé au 7 mai prochain. Le procès de cette affaire dont sont accusés un vice-président, propriétaire d'une supérette d'Akbou et deux autres personnes pour non dénonciation, s'est déroulé jeudi dernier au tribunal d'Akbou avant d'être mis en délibéré. 14 autres personnes ont été convoquées par le juge comme témoins dans cette affaire, qui a défrayé la chronique Akboucienne depuis qu'elle a été portée en public par un vice-président. Pour rappel, l'APC avait débloqué comme chaque année la somme de 750 millions de centimes, qui ont été distribués sous forme de bons d'achats aux démunis pour l'acquisition de kits alimentaires, mais des dizaines de bons d'achats ont été détournés de leur usage initial avec la complicité des accusés. Le parquet a retenu jeudi dernier deux ans d'emprisonnement ferme à l'encontre des deux principaux accusés lors des plaidoiries.

La défense a tenté d'innocenter le vice-président, qui pour elle, n'a fait que répondre à la demande des démunis niant son intention liée aux accusations. Notons aussi que la trésorerie de la municipalité débourse plus de 800 millions de centimes chaque année pour venir en aide aux personnes nécessiteuses durant le mois de ramadhan pour perpétuer les valeurs de solidarité.

Cependant, aucun couffin n'a été distribué depuis cette affaire et l'APC s'est attelée à assainir le fichier des nécessiteux avec l'aide de la Cnas, mais ce fichier n'a pas encore été ficelé à ce jour. A noter que l'APC d'Akbou est bloquée depuis de très longs mois et 500 projets sont encore en veille avec les 300 milliards de centimes qui se sont cumulés dans la trésorerie et qui n'ont pas été dépensés à ce jour. A titre de rappel, le 11 janvier dernier, lors d'une assemblée à huis clos, des élus avaient adopté le BP 2015 comportant 18 points pour aller de l'avant. Mais, les élus de l'opposition qui ont appris cette nouvelle ont, rapidement, déposé une plainte au niveau du tribunal administratif en évoquant «des falsifications de délibération et l'absence de quorum». L'affaire a été validée en référé, soit sur la forme, en attendant le deuxième verdict qui va porter sur le fond. Les salaires des travailleurs, les subventions destinées aux clubs, les adjudications des marchés de gros de la commune, le BP, etc. ont été suspendus. Il y a lieu de rappeler que la majorité (12 sièges sur 23) qui préside aux destinées de la commune d'Akbou est composée de cinq élus de la liste indépendante du P/APC Abderrahmane Bensbaâ, quatre du FLN, deux du RND et d'un élu du MEN. L'opposition menée par Mouloud Salhi est composée des sept élus de la liste «Akbou avant tout», d'un élu du RND et de trois élus du MEN.

N. Bensalem

ALORS QU'UN PRÉAVIS DE GRÈVE POUR MARDI EST LANCÉ À ARCELLORMITTAL

Des travailleurs de la tuberie sans soudure exigent la nationalisation de la filiale

RIEN ne va plus au complexe sidérurgique d'El-Hadjar. Encore une fois, le spectre de la grève plane sur l'ex-«fleuron de l'industrie algérienne». Après le dépôt d'un avis de grève dont l'échéance arrive à terme le 28 avril prochain et suite à l'échec des négociations portant sur leurs revendications socioprofessionnelles, les travailleurs de l'entreprise ArcelorMittal pipes & tubes Algeria (AMPTA) ont bloqué le siège de leur direction générale, tard dans l'après-midi de mercredi. S'ensuit alors un face-à-face musclé entre les agents de sécurité interne et les sidérurgistes de cette entreprise mixte. Insultes et coups de poing ont été échangés. Suite à ces agissements, la direction générale d'Ampta, a déposé une plainte officielle contre les protestataires auprès des services de sécurité de Sidi Amar pour agression et détérioration de biens. Selon des sources professionnelles au complexe : «Il y a eu bien des dépassements de la part des travailleurs d'Ampta qui voulaient s'en prendre personnellement au directeur de la filiale sidérurgique.» Il faut signaler que les ateliers d'AMPTA ont été pratiquement fermés durant de nombreuses années faute de commandes de la part de ses clients potentiels, Sonatrach et Sonelgaz. Et c'est grâce à Sidi Saïd, patron de la centrale syndicale, qui avait pu convaincre un ex-P-dg de Sonatrach de se porter à la rescousse d'Ampta pour commander des produits algériens au lieu de continuer d'importer les mêmes produits à coup de devises fortes. Cette commande, ratifiée en 2O12 entre ArcelorMittal pipes & tubes Algeria et Sonatrach a été salutaire pour l'ex-TSS (Tuberie sans soudure). Pour rappel, le préavis du dépôt de grève déposé mardi dernier par les syndicalistes d'Ampta comporte 22 points de revendications socioprofessionnelles, entre autres la revalorisation de 6 primes et indemnités en rapport avec la production et la productivité, la révision de la convention collective, la prime de panier, mais surtout la renationalisation d'Ampta qui reste détenue à 70% par ArcelorMittal et 30% par le groupe Sider. Enfin, la grève des travailleurs a été votée à bulletin secret avec un taux de 90,70% de oui.

Nabil Chaoui

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Pas plus de 30% du salaire mensuel

LE DÉCRET exécutif instituant le crédit à la consommation est prêt. Le montant mensuel global de remboursement du crédit contracté par l'emprunteur ne peut, en aucun cas, dépasser 30% des revenus mensuels nets régulièrement perçus, afin d'éviter le surendettement, avertit à ce propos le décret exécutif relatif au crédit à la consommation composé de 21 articles. Dans ce décret exécutif qui définit les conditions et les modalités d'octroi du crédit à la consommation aux particuliers, destiné aux biens et services, il est clairement précisé également qu'en cas «de résiliation du contrat du fait du vendeur, celui-ci est tenu de garantir à l'emprunteur le remboursement du prêt dans un délai ne pouvant excéder 30 jours, sans préjudice des dommages et intérêts vis-à-vis du prêteur et de l'emprunteur». D'autre part, la durée du remboursement du crédit doit être supérieure à 3 mois, mais ne peut, en aucun cas, excéder les 60 mois, soit 5 ans. Le consommateur aura également «la possibilité de rembourser tout ou partie de son crédit par anticipation, avant le terme prévu contractuellement». Le gouvernement a décidé de relancer le crédit à la consommation pour booster l'économie nationale. La plupart des ménages ont orienté leurs épargnes vers le logement notamment l'AADL, un programme très convoité par les salaires moyens. Dans cette nouvelle donne, le marché de l'automobile a régressé par rapport au boom de 2012 et 2013. Cela d'autant que la chute des prix de pétrole a fait reculer l'importation et gelé le recrutement. **K. M.**

POUR RÉDUIRE LES COÛTS DE PRODUCTION DES ÉNERGIES PROPRES

Yousfi appelle les opérateurs à investir dans la production des panneaux solaires

LE MINISTRE de l'Energie, Youcef Yousfi, a invité les opérateurs économiques d'investir dans les équipements du solaire afin de contribuer à la réduction des coûts de production des énergies renouvelables. «La fabrication locale des appareils et panneaux solaires permet à l'Algérie de réduire les coûts de production de l'électricité à partir de cette énergie propre, pour un coût avoisinant ou égal à la production de l'électricité à base de gaz», a-t-il affirmé jeudi dernier lors d'une réunion au Conseil de la nation. Evoquant le coût important de ce genre d'énergie, M. Yousfi a indiqué que la production d'un kilowatt d'électricité généré à partir de l'énergie solaire équivaut actuellement au quadruple de la production de la même quantité à partir du gaz. A une question sur la possibilité de réaliser le programme de production de l'électricité à base des énergies renouvelables, le ministre a souligné qu'il s'agissait d'un problème financier, car le coût de cette énergie demeurait très élevé, précisant que les programmes seront tracés en fonction des capacités du pays.

Le programme national de développement des énergies renouvelables basé essentiellement sur l'énergie solaire vise à produire 22 000 mégawatts à l'horizon 2030, ce qui permettra d'augmenter la part d'électricité générée à partir des différents types d'énergies renouvelables à plus de 27 % de la production nationale de cette énergie. Le secteur aspire à produire 400 mégawatts d'électricité à base de l'énergie solaire à la fin 2015, avant d'atteindre progressivement 5 000 mégawatts en 2020 et 17 000 mégawatts en 2030. Ces quantités permettront, a-t-il poursuivi, de satisfaire les besoins croissants du marché de l'électricité et de garantir près de 120.000 postes d'emploi directs et indirects. L'exécution de ce programme sera accompagnée par des incitations fiscales et un plan de rationalisation de la consommation d'énergie. Evoquant le projet «Desertec», le ministre a estimé inutile de parachever ce projet qui vise à approvisionner l'Europe de 20 % de l'électricité consommée par le continent, alors que la majorité de ses pays enregistrent un surplus en électricité. **S. N.**

LA CONTREBANDE ET LE VOL D'OR EXPLOSENT

D'importantes saisies dans sept villes frontalières

D'importantes saisies de marchandises de contrebande ont été effectuées durant les dernières 48 heures par les GGF aux frontières qui connaissent un regain d'activités illicites sans précédent.



Les villes frontalières du pays sont en train de subir le grand trafic des produits nationaux en tous genres. A Adrar, Tamanrasset, Illizi, El Oued, Tlemcen, Souk Ahras et Tébessa pour lesquelles ont été le théatre de plusieurs opérations exécutées, durant les dernières 48 heures, par les Gardes-frontières (GGF) des dizaines de milliers de carburant, autant de véhicules, camions, motocyclettes et divers autres produits ont été saisis. En effet, les Gardes-frontières d'El Abed, Boukanoune, Hadj Miloud et les gendarmes de la brigade de Béni-Boussaid (Tlemcen), ont récupéré, avant-hier, lors de patrouilles sur la bande frontalière, quatre véhicules de marque Renault Safrane et Mercedes, cinquante litres d'huile de table, quatre-vingt-dix (90) paquets de lessives et 4 550 litres de carburant, abandonnés par des contrebandiers. De leur côté, les GGF d'Abdallah, Bab El Assa (Tlemcen) ont récupéré lors de patrouilles sur la bande frontalière, 3 740 litres de carburant abandonnés par des contrebandiers.

La traque aux contrebandiers ne baisse pas les bras

La traque aux contrebandiers prend une autre tournure. Désormais, les GGF ont le droit d'user de leurs armes si les contrebandiers refusent d'obtempérer aux ordres des forces de sécurité. Autrement dit, depuis le début de l'année, pas moins de dix contrebandiers ont été abattus par les forces de sécurité après leur refus de s'arrêter devant les périples des frontières. A Souk Ahras et Tébessa, deux villes frontalières de l'Est, la contrebande a «explosé» cette année. Cela a entraîné une véritable pourchasse à l'homme. Avant-hier seulement, les Gardes-frontières de Bourenane et Sidi Salah (Souk-Ahras), ont récupéré lors d'une traque aux contrebandiers, 1 500 litres de carburant, abandonnés par ces derniers. Par ailleurs, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade d'Aïn-Zerga (Tébessa) ont récupéré dans deux habitations appartenant aux présumés contrebandiers, à la commune d'Aïn-Zerga, 2 020 litres de carburant destinés à la contrebande, voire vers la Tunisie. Une enquête a été déclenchée immédiatement par la brigade de Gendarmerie nationale d'El-Houidjbet. D'autre part, les GGF d'Aïn Zana (Souk-Ahras) et les gendarmes de la brigade Ferkane (Tébessa), ont récupéré, le même jour, lors de patrouilles, 1 616 litres de carburant, toujours abandonnés par des contrebandiers. Par ailleurs, et à Adrar, les Gardes-Frontières de Timiaouine appuyés par les gendarmes de la brigade locale ont interpellé lors d'une patrouille à la commune de Timiaouine, un présumé contrebandier en possession d'un appareil de détection de métaux et récupéré huit motocyclettes et sept autres appareils de détection de métaux, abandonnés par ses complices. Suite à cette opération, les GGF ont lancé des investigations afin d'identifier les contrebandiers qui agissaient sur ce territoire pour voler de l'or.

El-Oued, Illizi, Tamanrasset, le «triangle des Bermudes» de la contrebande

El Oued, Illizi et Tamanrasset sont devenus de véritables eldorado pour les contrebandiers qui agissent prudemment mais sûrement afin d'arriver à faire passer des tonnes de produits vers les pays voisins, entre autres le Mali, la Libye et le Niger. Ces régions du Sud du pays sont devenues le «Triangle des Bermudes» où beaucoup de contrebandiers disparaissent avec leurs marchandises volées aux entreprises des hydrauliques malgré un fort dispositif sécuritaire mis en place par les forces de sécurité et, surtout, bien que de nombreuses tentatives ont été mises en échec sur les tracés frontaliers. Toutefois, la traque bat son plein. C'est le cas à El Oued. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la compagnie de Reguiba ont interpellé, avant-hier, à hauteur du carrefour formé par les RN 48 et 03, dans la circonscription communale de Kouinine, un présumé contrebandier qui transportait à bord d'un camion, treize mille cent (13 100) bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente clandestine. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de Kouinine. A Illizi, les GGF de Tin Alkoum (Illizi), ont interpellé lors d'une patrouille sur la bande frontalière, quatre Nigériens en situation irrégulière qui sont soupçonnés d'être des voleurs d'or. Ils ont été remis aux gendarmes du Poste de Police Judiciaire de Djanet pour enquête. Le même jour, les gendarmes de la brigade de Silet ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tamanrasset, sept présumés contrebandiers et trois autres complices de nationalité nigérienne, pour prospection illicite, détention illégale d'appareils de détection de métaux et immigration clandestine. Ils ont été placés sous mandat de dépôt. Rappelons, que, les mis en cause interpellés au lieu-dit Oued-Ilagh, commune de Silet, à bord d'un véhicule de marque Toyota, étaient en possession d'accessoires d'appareils de détection de métaux et des pierres d'un poids d'un kilo parsemées d'un métal jaune.

F. Sofiane

PLUSIEURS MAGASINS CAMBRIOLÉS À BÉJAÏA

Quatre malfaiteurs sous les verrous

QUATRE individus ont été arrêtés par la brigade de recherche et d'investigations de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Bejaia suite à une enquête déclenchée sur des dépôts de plaintes de quatre victimes. Les malfaiteurs sont à l'origine de plusieurs vols de magasins, motos et ateliers de construction au centre-ville de Béjaïa Il s'agit de K.A. 25 ans, alias «Djazil», résidant à Béjaïa et de son compère M.M. âgé de 23 ans, alias «Hamouda» originaire de Khémis Miliana dans la wilaya de Aïn Defla», selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. La police a d'abord arrêté l'un des malfaiteurs et son compère près de la résidence U 17 octobre. La poursuite des investigations a permis d'arrêter les deux autres individus impliqués dans cette affaire, en l'occurrence A.A. 35 ans et KS, 25 ans, alias «Namoussa», tous deux natifs de Béjaïa. Les enquêteurs ont réussi également à récupérer les objets volés dont 45 micros portables, 24 tablettes numériques, une motocyclette, des accessoires informatiques (Modem, Amplificateurs, Chargeurs, …), 11 manteaux, plusieurs paires de baskets, un téléviseur, etc. D'autres objets que les cambrioleurs utilisaient pour forcer les serrures des magasins ont été découverts chez les mis en cause, à savoir un arrache-clou, des gants, un marteau, une cisaille, …Les quatre individus ont été présentés au procureur de la République de Béjaïa le 23 avril dernier. Deux d'entre eux ont été écroués alors que les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire, indique-t-on encore.

N.B.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS À TLEMCEN ET TIPASA

Découverte de drogues dans des véhicules

LES GENDARMES de l'escadron de sécurité routière de Tlemcen ont interpellé, lors d'un service sur l'autoroute Est-Ouest au lieu-dit Aïn El-Hedjar, commune de Hennaya, deux dealers à bord d'un véhicule de marque Peugeot 301, en possession de 13 kilos et 800 grammes de kif traité. Les mis en cause ont été remis avec la substance et le moyen de transport aux gendarmes de la section de recherches de Tlemcen qui ont ouvert une enquête. Par ailleurs, agissant sur renseignements, les gendarmes de la section de recherches de Tipasa ont interpellé quatre personnes à bord d'un véhicule de marque Chevrolet Optra, au centre-ville de Tipaza, en possession de 688 comprimés de psychotropes. Une enquête est ouverte.

F. S.

LES FAUX FILS DE MINISTRE ET LES 2 MILLIONS D'EUROS

Un citoyen escroqué par deux Maliens à Oran

L'ESCROQUERIE a toujours été très rentable pour ceux qui veulent de l'argent, mais force est de constater que le fléau prend de l'ampleur avec l'émergence de nouvelle techniques. A Oran, deux jeunes Maliens se sont fait passer pour les fils d'un ministre malien afin d'escroquer un citoyen âgé de 43 ans demeurant à Aïn Turk. Arrêtés, les gendarmes de la section de recherches d'Oran les ont présentés devant le procureur de la République près le tribunal local, pour immigration clandestine, escroquerie et faux et usage de faux. Suite à quoi, ils ont été placés sous mandat de dépôt. Les deux escrocs ont tenté de soutirer de l'argent à la victime en lui demandant de leur prêter une somme de 18 millions de centime, en vue de récupérer un colis renfermant 2 millions d'euros, déposé au niveau de l'aéroport Houari-Boumediene à Alger, et ce en vue d'investir en Algérie .

F. S.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES À BÉJAÏA

Démantèlement d'un réseau la semaine passée

Un réseau de trafic de psychotropes composé de 5 personnes a été démantelé par la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire de la Sûreté de Béjaïa la semaine écoulée dans un magasin de confection au quartier Bab El-Fouka. «Les mis en cause, âgés entre 24 et 51 ans, dont l'un est connu sous le surnom de Kardjouma et résidents Béjaïa, ont été pris en flagrant délit de possession de 233 comprimés psychotropes, d'une quantité de kif traité et d'une somme d'argent en espèces représentant les ventes des drogues», indique la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Ils ont été placés en détention provisoire par le procurer de la République de Béjaïa pour détention de psychotropes pour consommation et détention de drogue avec intention de vente, etc.».

N.B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE SETIF
NIF : 001319019068142
CITE ADMINISTRATIVE TEBINET SETIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 033/2015

La Direction des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
- Aménagement nouveau site universitaire à El-Eulma
Lot n° 1 : réalisation d'un mur de clôture mixte (tronçon 1)
Lot n° 2 : réalisation d'un mur de clôture mixte (tronçon 2)
Lot n° 3 : réalisation d'un mur de clôture mixte (tronçon 3)
Lot n° 4 : réalisation d'un mur de clôture mixte (tronçon 4)
Lot n° 5 : réalisation d'un mur de clôture mixte (tronçon 5)
Lot n° 6 : réalisation des accès principaux et secondaires du pôle universitaire
Lot n° 7 : réalisation de l'éclairage extérieur du pôle universitaire

- Les entreprises ou groupe d'entreprises possédant un certificat de qualification en cours de validité en travaux de bâtiment comme activité principale catégorie trois (03) ou plus pour les lots 1 à 6, et travaux de bâtiment comme activité principale ou secondaire, catégorie trois (03) ou plus avec le code électricité obligatoire pour le lot n° 7.
- Les dossiers de soumission sont à retirer auprès de **la Direction des équipements publics, sis Cité administrative Tebinet Sétif**
Tél. : (036) 62.16.48.

- Les offres doivent être déposées auprès de la DEP, dont l'adresse sus-indiquée, et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription autre que le numéro, l'objet de l'avis d'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître d'ouvrage, et la mention : «**Soumission à ne pas ouvrir**». Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées.

- Les offres présentées par un groupement de deux (2) ou plusieurs entrepreneurs associés devront répondre aux offres.
a/Le groupement désignera un responsable principal (chef de file) dont le nom et les attributions figureront sur le protocole d'accord notarié que le groupement devra fournir obligatoirement dans son offre, suivant l'article 59 du décret présidentiel n° 10-236 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.
b/Le chef de file du groupement devra être qualifié dans les lots ci-dessus.
c/Le chef de file, seul représentant du groupement vis-à-vis du service contractant, assumera toutes les responsabilités, recevra et appliquera les instructions du service contractant. L'exécution de l'ensemble du marché lui sera exclusivement confiée et les paiements seront effectués en son nom.
d/Tous les membres du groupement seront responsables conjointement et solidairement de l'exécution du marché.

• **A- La première dite Offre technique contenant** :
01- Déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
02- Déclaration de probité dûment remplie et signée.
03- RCPS, CPC, CCAG, CPS et devis descriptif (du cahier des charges) dûment remplis et signés.
04- Copie du certificat de qualification en cours de validité dans les lots ci-dessus.
05- Copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés).
06- Copie du registre du commerce.
07- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales (2014).
08- Mises à jour CNAS - CASNOS – CACOBATH - DAS.
09- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier.
10- Listes des moyens matériels dûment justifiés par un huissier de justice ou rapport d'expertise 2015 + carte grise + police d'assurance pour le matériel roulant (en cours de validité).
11- Liste des moyens humains à utiliser pour le projet (attestation d'affiliation au niveau de la CNAS + Attestation dans la spécialité + Attestation DAS (pour l'encadrement).
12- Casier judiciaire de moins de 03 mois (copie originale) du responsable ayant des pouvoirs de signer la soumission.
13- Références professionnelles dûment justifiées (attestations de bonne exécution relatives aux principaux travaux réalisés avec montant et délai, délivrées par le maître d'ouvrage) Direction publique (05 dernières années).
14- Bilans financiers des 02 dernières années d'exercice + références bancaires (2012-2013-2014).
15- Attestation d'activité délivrée par la Direction des impôts.
16- Délai et planning de réalisation.
17- Numéro d'identification fiscale (NIF).

• **B- La seconde dite Offre financière contenant :**
1. La lettre de soumission dûment remplie et signée.
2. BPU dûment rempli et signé.
3. Le devis qualificatif et estimatif dûment rempli et signé. Chacune de ces deux enveloppes doit être identifiée en tant que telle.
La date de préparation des offres est fixée à **15 jours** à partir de la 1ère parution dans les journaux nationaux.
Les offres seront déposées au secrétariat du bureau d'études et évaluation et finalisation des marchés au siège de la Direction des équipements publics de la wilaya de Sétif, sise **Cité administrative Tebinet,** Sétif, le dernier jour de la durée de préparation des offres de **08h00** jusqu'à **14h00**, en date du : ……., et l'ouverture des plis se fera le même jour à **14h00.**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres et l'ouverture des plis techniques et financiers seront prorogés jusqu'au jour ouvrable suivant à **08h00** jusqu'à **14h00**, en date du : ……
La validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Note : le maître d'ouvrage peut procéder à la prolongation des délais de préparation des offres dans des conditions particulières.
- Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 25/04/2015/ANEP N° 320 863**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE KHENCHELA
CONSERVATION DES FORETS

AVIS RECTIFICATIF DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles **114** et **125** du décret présidentiel **n° 10-236** du **07/10/2010** modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le Conservateur des forêts de la wilaya de Khenchela informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n°05/CFK/2014 paru dans les quotidiens suivants :
EL-MEHOUAR du **15/12/2014** et *LE JEUNE INDEPENDANT* du **18/12/2014,** relatif au programme complémentaire **2013.**

- OPERATION N° SF5.226.9.262.140.14.01.
- (Aménagement de pistes forestières 109 KM)

Qu'à l'issue de l'analyse des offres du 14/04/2015 annonce l'avis rectificatif de l'attribution provisoire paru dans les quotidiens suivants : *EL-MEHOUAR EL-YAOUMI* du 01/02/2015 **et** *LE JEUNE INDEPENDANT* du 01/02//2015 selon le tableau suivant :

N° LOT	ENTREPRISE	NUMERO IDENTIFICATION FISCALE	Montant avant correction en TTC et en DA	Montant après correction en TTC et en DA	Offre technique	Délai	OBS
06	SARL ESADER GERANT HANI LOTFI	0003400190023/61	7.949.997,90	7.949.997,90	44	03 mois	Moins disant
07	SARL ESADER GERANT HANI LOTFI	0003400190023/61	2.340.000,00	2.339.883,00	41.67	03 mois	Moins disant
08	Infructueux (une seule offre a été qualifiée)						
09	Infructueux (une seule offre a été qualifiée)						
10	Infructueux (une seule offre a été qualifiée)						
11	Infructueux (une seule offre a été qualifiée)						
12	AROUF Abd-El-Karim	1980400103070/53	5.031.000,00	5.031.000,00	37	02 mois	Moins disant
13	TIRZI Nasser eddine	1992401900091/38	7.275.060,00	7.275.060,00	39	03 mois	Moins disant
14	TIRZI Nasser eddine	1992401900091/38	4.200.300,00	4.200.300,00	36.98	04 mois	Moins disant

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE DES FORETS 0984400190456/18 022

Les soumissionnaires ont un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse et/ou dans le BOMOP pour se rapprocher du service des moyens bureau des marchés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la parution du présent avis pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Khenchela, conformément aux articles 125 et 114 du décret présidentiel n° 10/239 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

LE CONSERVATEUR

Le Jeune Indépendant du 25/04/2015/ANEP N° 320 865

SALON DU LIVRE À BOUDJIMA

En avant toute pour la lecture

En avant toute pour la lecture dans la commune rurale de Boudjima ! C'est l'expression parfaite de la 2ème édition du Salon du livre de la bibliothèque communale de Boudjima. C'est le cas de le dire effectivement puisque c'est une véritable marée humaine qui a «envahi les espaces de la manifestation de lecture, jeudi dernier, à l'occasion du coup d'envoi de la manifestation livresque de trois jours. En effet, les amoureux du livre ont été gâtés par la richesse littéraire lors de cette manifestation ayant regroupé pas moins de 19 maisons d'édition dont APIC, AMEL, ONAG, LABTER, DALIMEN, KERDJA, ALPHA, ACHEB, TIRA, Pensées, El Fairouz, AISAM RICHA et autres.

Cette initiative prise par l'APC de Boudjima en collaboration avec les associations Ixulaf, IMNAR, ANZA, ACABM, LACD et l'association « Un livre une vie «, a été donné une occasion pour les amateurs de la culture de rencontrer des hommes et femmes de lettres de renom qui se sont donné rendez-vous à Boudjima, devenue « la capitale du livre» tels Omar Kerdja, Hocine Haroun, Amar Idjerouidène, Lazhari Lebter et tant d'autres grandes figures culturelles et littéraires lesquelles n'ont pas raté l'occasion de répondre aux attentes de leurs lecteurs en leur faisant des ventes-dédicaces.

Par la même occasion, ces lecteurs ont eu à découvrir de nombreux écrivains et poètes en langue amazighe, française et arabe comme le jeune poète Ahcène Mariche. Celui-ci a présenté ses ouvrages écrits initialement en langue tamazight et traduits en trois langues, français, arabe et anglaise et dont nous citerons *Toupie de l'échelle* et *Confidence and memories*.

Ce jeune poète, professeur de physique de son état, a en effet publié six (06) ouvrages en langue tamazight, quatre (04) en français et un (01) en arabe. Il a aussi à son actif un poème intitulé *Saint Valentin* qui a été traduit dans 15 langues, alors que douze chanteurs ont interprété ses poèmes.

Le public a également eu l'occasion de rencontrer un jeune auteur, écrivain public et ancien collaborateur de presse, Mohammed Ghernaout, de la localité voisine de Mizrana, venu exposer son livre *Ecrivain public à domicile* qui contient pas moins de 420 modèles de lettres, fruit de sa longue expérience en tant qu'écrivain public. Ce jeune auteur compte éditer prochainement un roman intitulé *L'épreuve du mariage.*

Peintre, poète et écrivain, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou, Hocine Haroun, qui a également fait un déplacement à Boudjima à l'occasion de la tenue de ce salon, a présenté au grand public ses deux œuvres éditées en 2013, *Ali ameksa* (Ali le berger) et son roman *Faty, sa fille Thas et monsieur de Pons*. *Ali Ameksa* est une pièce théâtrale écrite en tamazight et qui raconte l'histoire d'un jeune Kabyle qui a rêve d'un trésor caché dans un pays arabe. Il qui part à sa quête abandonnant tout derrière lui.

Une fois arrivé au but, il découvre que le véritable trésor se trouve chez lui au sein de son village natal de Kabylie. Quant au roman *Faty, sa fille Thas et monsieur de Pons*, il relate une histoire d'amour entre un militaire français et une jeune Algérienne, Fatima. L'histoire se déroule entre 1941 et 1981. Hocine Haroun compte par ailleurs éditer prochainement deux autres œuvres. La première intitulée *Amedjed di Fubar* en tamazight et la seconde, un roman intitulé *La relique.*

Notons également la participation de Mme Zoulikha Touati, poétesse bilingue (arabe et tamazight). Elle est membre de l'association « Djurdjura « de Tizi Ouzou. Cette dame autodidacte a présenté un recueil de poèmes en langue arabe intitulé *Basamat fi âyun bakia* et deux autres livres qui sont en fait des contes pour enfants en langue tamazight. Intitulés respectivement *inuda af zeher yufat* (Il a cherché la chanson, et l'a trouvé) et *Yelis n uâiqar* (La fille de l'homme stérile). Parmi les autres écrivains cités, Ahmed Ath-Toudert, qui a édité conjointement avec Mohand Soulali, un livre autour de l'amour épique du grand artiste de la chanson d'expression kabyle Chikh El Hasnaoui, intitulé *Muhend et Fadhma*.

Ce livre édité en 2012 aux éditions franco-berbères, fruit d'un long labeur de huit (08) ans de recherches, retrace l'histoire d'amour de Chikh El Hasnaoui d'après l'étude des textes de ses chansons. Ahmed At-Tudert compte éditer prochainement un roman en langue tamazight intitulé *Driss d wth tadert-is di Fransa* chez l'édition Erricha.

Notons par ailleurs que cette 2ème édition qui intervient cette année en hommage à l'écrivaine et historienne, Assia Djebbar décédée, rappelons-le, le 07 février dernier, sera marquée par plusieurs activités culturelles et conférences devant être présentées par des universitaires, hommes et femmes de lettres, dont nous citerons celle portant sur le thème «Apulée de madaure» qui a été présentée par Maâmar Farah, ou encore la conférence portant sur le thème «Evocation d'Anna Grec» qui a été présentée par Abderrahmene Djalfaoui. Au menu de cette manifestation, outre l'exposition et vente de livre de tous genres, un récital poétique intitulé *Quand la lumière du désert éclaire la voix du poète* qui a été animée par Aicha Bouabaci au cours de la première journée. Aujourd'hui, jour de clôture de la manifestation, sera marqué par une table ronde portant sur le thème de « Ecriture et créative « laquelle sera animée par Ferroudja Ousmer, Kelthoum Staali et Aicha Bouabaci. L'après-midi sera réservée à la conférence de Rachid Oulebsir autour du thème « La pratique de sauvegarde du patrimoine kabyle «.

Cette dernière sera suivie de la projection d'un film documentaire intitulé *le poète Mohand Oumoussa*, réalisé par Youcef Liani. Pour clôturer cette manifestation, un récital poétique et de chants par Salim Salima et Fouzia Laradi seront proposés au grand public.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DAIRA D'AIN OUSSERA
COMMUNE D'AIN OUSSERA
NIF DE LA COMMUNE : 0957.1731.90565.13

L'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 36/2015

Le président de l'APC de la commune d'Aïn Oussera lance l'annulation de l'attribution provisoire n° 62/2014 lancée dans le journal *ESSAOUT EL AKHAR* et le journal *LE JEUNE INDEPENDANT* en date du 30/03/2014 pour :

- Réalisation aménagement deux placettes a des lots 4eme lot. L'attributif à l'entreprise de Arbaoui Ismail sur montant : 959.400.00 DA. Avec un délai deux (02) mois.

LE PRESIDENT DE L'APC D'AIN OUSSERA

Le Jeune Indépendant **du 25/04/2015 / ANEP N° 320 660**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 098047015004726

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Le Directeur de l'administration locale de la wilaya de Ghardaïa informe les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres national ouvert paru dans les quotidiens nationaux tels que *le Jeune Indépendant* et *El-Ayam El-Djazairaia,* en date du dimanche 12 avril 2015 **ANEP N° 318172** portant l'acquisition du matériel, que cet appel d'offres est annulé.

Le Jeune Indépendant **du 25/04/2015 / ANEP N° 320 740**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de promotion et de gestion immobilière de Djelfa
NIF 17018329064

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 08/2015

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Djelfa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour les travaux du reste à réaliser de **réhabilitation de 120 logements sis** à **la cité Bendjermain - Djelfa (Lot N° 10)** (programme de Réhabilitation 1500 logements tranche 2012).

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges (technique et financier) auprès de la direction générale de l'OPGI de Djelfa sis à la cité Berbih-Djelfa, contre paiement au comptable de l'office d'une somme de 2.000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursable.

Modalité de présentation de l'offre :
1 / L'Offre technique :
L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention « offre technique » contenant les pièces suivantes :
- Déclaration à souscrire remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Cahier des charges (technique) daté, paraphé et signé par le soumissionnaire avec paraphe sur toutes les pages.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en **bâtiment,** activité principale catégorie **03 et plus**, (copie, en cours de validité à la date d'ouverture des plis).
- Registre du commerce (copie), l'entreprise retenue doit présenter la copie légalisée par les services du CNRC avant la signature du marché.
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier (copie, en cours de validité à la date d'ouverture des plis), l'entreprise retenue doit présenter l'original de l'extrait de rôles (en cours de validité) avant la signature du marché.
- Casier judiciaire n°03 du soumissionnaire (copie, en cours de validité à la date d'ouverture des plis), l'entreprise retenue doit présenter l'original du casier judiciaire (en cours de validité) avant la signature du marché.
- Liste des cadres de 1'entreprise qui seront chargés du suivi de la réalisation du projet (Ingénieurs, techniciens) justifiée par l'attestation d'affiliation à la CNAS (moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis) accompagnée des diplômes.
- Liste des moyens matériels, accompagnés des cartes grises ou acte notarié, factures (selon le cas) plus assurances en cours de validité à la date d'ouverture des plis,
- Références professionnelles (attestations des travaux réalisés dans le domaine du bâtiment délivrées par les maîtres d'ouvrages et signées par le responsable signataire des marchés).
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- L'attestation de la mise à jour CNAS, en cours de validité à la date d'ouverture des plis (copie).
- L'attestation de la mise à jour CASNOS en cours de validité à la date d'ouverture des plis (copie).

L'attestation de la mise à jour CACOBATPH en cours de validité à la date d'ouverture des plis (copie).
– L'entreprise retenue doit actualiser les attestations de mise à jour avant la signature du marché.
Bilan financier de l'année 2013.
Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2013.
Statut de la société.
+ Planning de réalisation des travaux, (délai en mois) daté, paraphé et signé par le soumissionnaire.
NB : le délai maximum de réalisation des travaux est fixé à **huit (08) mois**. Et si le délai proposé dans l'offre dépasse le délai maximum, la note qui sera attribuée est de zéro point. Dans le cas où l'offre dépasse la note éliminatoire et a été retenue pour la réalisation du projet, le délai maximum fixé dans le cahier des charges sera systématiquement fixé comme délai contractuel. En cas de refus de réduction du délai par l'entreprise l'offre concernée sera rejetée.
2/ L'Offre financière:
L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention « offre financière » contenant les documents suivants :
* Lettre de soumission, remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire.
* Bordereau des prix unitaires, paraphé, rempli, daté et signé par le soumissionnaire.
* Devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, paraphé, daté, signé par le soumissionnaire et paraphé sur toute les **pages.**

Les deux enveloppes (offre technique et offre financière) devront être présentées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et scellée ne portant que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI-Djelfa
Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 08/2015
Les travaux du reste à réaliser de réhabilitation de 120 logements sis à la cité de Bendjermain -
Djelfa (Lot N°10)
«A NE PAS OUVRIR»

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours jusqu'à 12.00 heures à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'offre devra être déposée auprès du secrétariat de la direction générale de l'OPGI de Djelfa sis à la cité Berbih le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres entre 08.00 heures du matin et 12.00 heures.

L'ouverture des offres (technique et financière) aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00 heures, en séance publique, au siège de la direction générale de l'OPGI de Djelfa Cité Berbih.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **111 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 25/04/2015/ANEP N° 320 864**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'attribution provisoire de marché

NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreints, pour la sélection d'un maître d'œuvre pour la **réalisation d'un restaurant central 800 rations à Koléa** paru dans les quotidiens *El Djazair* en date du 26/02/2015 et *le Jeune Indépendant* en date du 26/02/2015 qu'a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, la consultation a été attribuée provisoirement à l'entreprise désignée ci-après conformément aux paramètres suivants :

LOTS	NIF	entreprise	MONTANT DA TTC	DELAI	CRITERES DE CHOIX
Réalisation d'un restaurant central 800 rations à Koléa	16905420183199	ETB FRADJ KHAMASI	259.802.045,10 DA	18 mois	entreprise qualifiée techniquement et le moins disant

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les autres soumissionnaires, intéressés sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres.
Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission de wilaya des marchés publics sise au siège wilaya cité administrative dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP, et ce conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le Directeur

Le Jeune Indépendant du 25/04/2015/ANEP N° 320 693

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET
DU DEVELOPPEMENT RURAL
COMMISSARIAT AU DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE DES REGIONS
SAHARIENNES - OUARGLA
N.I.F: 411014000180037

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le Commissariat au Développement de l'Agriculture des Régions Sahariennes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 05/DSE/CDARS/2015 publié dans les journaux: *El-Ikhbaria* et *le Jeune Indépendant* du 17/03/2015 et dans *le BOMOP*, relatif à la réalisation de pistes agricoles sur 08 km à Lahoua commune N'Goussa wilaya d'Ouargla, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est provisoirement attribué à l'entreprise EURL SAFYOUNE Best comme suit:

Opération	Entreprise	Montant en TTC (DA)	Délai	Notation	Observation
				Offre technique	
Réalisation de pistes agricoles sur 08 km à Lahoua commune N'Goussa wilaya d'Ouargla	EURL SAFYOUNE Best	6.598.800.00	04 mois	71.34	Le moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de 10 jours à partir de la première parution de cet avis dans la presse.

Le Jeune Indépendant du 25/04/2015/ANEP N° 320 742

RENONCER AU DROIT DE VETO :

Moscou fustige l'initiative d'Hollande

Moscou considère comme « nuisible » l'initiative du président français François Hollande qui a invité les membres permanents du Conseil de sécurité à limiter le recours au droit de veto, a déclaré le vice-ministre russe des Affaires étrangères Guennadi Gatilov.



EN SEPTEMBRE 2013, dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, le chef d'Etat français a appelé à mettre en place un « code de conduite » en vertu duquel les cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité décideraient de renoncer collectivement à leur droit de veto en cas de crimes de masse. « Nous considérons une telle idée comme nuisible et nous prononçons en faveur du maintien des prérogatives dont disposent aujourd'hui les membres permanents du Conseil », a fait savoir M. Gatilov lors d'une conférence de presse organisée jeudi par l'agence Rossiya Segodnya. Selon lui, Moscou n'interprète pas son droit de veto au Conseil comme un avantage mais comme « une responsabilité accrue ». En revanche, la Russie se réaffirme favorable à une réforme du Conseil de sécurité de l'Onu, souhaitant porter le nombre de membres permanents à plus de cinq et espérée par de nombreux pays membres de l'Organisation. « Des changements vertigineux dans le monde d'aujourd'hui imposent la nécessité de renforcer le rôle de l'Onu et de l'adapter aux réalités contemporaines (…). Une réforme de son Conseil de sécurité est un élément majeur du renouveau des Nations unies », avait indiqué en 2011 le chef de la diplomatie russe du haut de la tribune de la 66e session de l'Assemblée générale de l'Onu. Et d'ajouter que la communauté internationale était confrontée à de nombreux défis, et l'Onu, en tant que mécanisme de régulation mondiale, était aujourd'hui indispensable comme jamais auparavant. Le Conseil de sécurité est composé de 15 membres, dont cinq permanents (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni) qui disposent d'un droit de veto. Si Paris et Londres ne bloquent que très rarement le vote de résolutions, Washington, Pékin et Moscou sont plus enclins à recourir au veto. Les Etats-Unis s'opposent régulièrement aux résolutions condamnant Israël, tandis que Pékin et Moscou ont bloqué plusieurs résolutions sur la Syrie. « Aucune proposition de réforme de l'organe principal de l'ONU ne bénéficie d'un vaste soutien auprès des Etats membres de cette organisation », a-t-il rappelé avant d'appeler à poursuivre les discussions intergouvernementales sur l'élargissement du Conseil lancées en février 2009. Le Conseil de sécurité de l'ONU, qui comprend cinq membres permanents (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) et dix non permanents élus pour deux ans a déjà été réformé en 1963. Le nombre des membres non permanents a alors été porté de six à dix. La réforme du Conseil doit être approuvée par au moins les deux-tiers des Etats membres de l'ONU et par tous les membres permanents qui disposent du droit de veto.

D. Z.

CONFISCATION PAR LA JUSTICE ISRAÉLIENNE DES BIENS PALESTINIENS

Des avocats dénoncent



DES AVOCATS représentant des Palestiniens ont dénoncé avant-hier une décision de la Cour suprême de l'occupant israélien qui pourrait ouvrir la voie à la confiscation formelle de biens immobiliers à El-Qods-Est occupée appartenant à des Palestiniens installés en Cisjordanie occupée. Cette décision, rendue le 15 avril et dite loi des biens des absents, adoptée en 1950, place sous la tutelle de l'occupant tous les biens dont les propriétaires palestiniens ou arabes avaient fui ou étaient installés à l'étranger lors de la création d'Israël en 1948. Dans sa décision, la Cour suprême a estimé que cette loi s'appliquait aussi aux biens -- terrains et maisons -- situés à El-Qods-Est, occupée et annexée par Israël depuis 1967, dont les propriétaires palestiniens avaient fui et se trouvent depuis en Cisjordanie occupée. De nombreuses plaintes ont été déposées devant la justice israélienne par des Palestiniens réclamant leurs propriétés confisquées à El-Qods-Est occupée, et certains avaient pu récupérer leurs biens mais la décision de la Cour suprême ferme définitivement la porte à tout recours en justice. La loi sur les biens des absents vise essentiellement à « saisir les biens des réfugiés palestiniens pour en faire des propriétés de l'Etat (...) et à légaliser la saisie des propriétés palestiniennes », estime l'avocat Mohannad Gebara. La loi considère que les biens à El-Qods-est appartenant à un Palestinien vivant à El-Khalil ou à Ramallah (...) doivent être saisis par Israël car il se trouvait au moment de l'occupation israélienne à Ramallah, ou à El-Khalil ou toute autre ville ou secteur de Cisjordanie, a protesté Me Gebera lors d'une conférence de presse à El-Qods-est occupée. Il a affirmé que les forces d'occupation israéliennes avaient confisqué des dizaines de propriétés, surtout dans la ville d'El-Qods occupée et dans le quartier de Silwan, pour les céder à des associations de colons en vertu de cette loi. «Il a aussi saisi de nombreux terrains et des milliers de biens et cela est contraire au droit international », a ajouté l'avocat, qui a travaillé sur le dossier avec son collègue Oussama Saadi. Dans un recours présenté à la Cour suprême en 2005, Me Gebera avait argué que les Palestiniens vivant à Ramallah ou à El-Khalil se trouvaient sous administration militaire israélienne et ne vivaient donc pas dans un Etat étranger. Le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a condamné la décision de la Cour israélienne estimant qu'elle vise à « légaliser le vol pratiqué par la puissance occupante».

DÉFENSE US

Des pirates informatiques russes accèdent au Pentagone

DES PIRATES informatiques russes ont pénétré récemment un réseau informatique non-classifié du Pentagone, a indiqué jeudi le chef du Pentagone Ashton Carter à l'université de Stanford (Californie). L'activité des pirates a été détectée « il y a quelque temps cette année » par les capteurs qui protègent les réseaux non-classifiés du Pentagone, a dit Carter, dans un discours sur la technologie et la cybersécurité. Après leur détection, les pirates ont été suivis et pris en chasse en moins de 24H00 par les spécialistes du Pentagone, selon Carter. « Après avoir acquis des informations utiles sur leur tactique, nous avons analysé leur activité de réseau, établi le lien avec la Russie, et nous les avons expulsés, d'une manière qui minimise leurs chances de pouvoir revenir », a-t-il déclaré.

PRÉTEXTANT LA «MENACE RUSSE »

Varsovie se dote de missiles Patriot américains

L'AMÉRICAIN Raytheon, producteur des missiles Patriot, a remporté un appel d'offres pour la création d'un système de défense antimissile lancé par Varsovie. Les missiles sol-air Patriot du groupe américain Raytheon équiperont le système de défense antimissile polonais baptisé Vistule, a annoncé mardi le ministère polonais de la Défense. « L'offre américaine est plus avantageuse du point de vue de la sécurité polonaise et permet de réaliser nos engagements dans le cadre de l'Otan. Plusieurs pays utilisent déjà les missiles Patriot », a indiqué le ministère. Les systèmes Patriot de Raytheon ont remporté l'appel d'offres polonais contre les missiles SAMP-T du consortium franco-italien Eurosam.

JOE BIDEN PROMET

Les meilleurs avions de chasse pour l'entité sioniste

LES ETATS-UNIS livreront de nouveaux avions de combat F-35 à Israël en 2016, afin d'aider leur allié à « conserver son avantage militaire au Moyen-Orient », a annoncé le vice-président américain Joe Biden jeudi, cité par le site israélien I24. S'exprimant lors de célébrations pour le « Jour de l'Indépendance d'Israël » (Usurpation de la Palestine) à Washington, Biden a souligné qu' « Israël » serait ainsi « le seul pays au Moyen-Orient à avoir cet avion de cinquième génération ». « L'année prochaine, nous livrerons les F-35 Joint Strike Fighter, nos meilleurs avions, ce qui permettra à Israël d'être le seul pays au Moyen-Orient à disposer de cette appareil de cinquième génération », a-t-il dit.

D I X I T

« La guerre contre les houtis dont personne ne comprend la nécessité, joue ici le rôle d'un exercice de grandeur nature, sans que l'on manifeste de compassion pour le millier de morts et les 3000 blessés qu'elle a entraînés »
Thierry Meyssan, politologue français réfugié à Damas

« Riyad fut derrière l'incitation des Américains et des Israéliens à frapper le régime d'Abdel Nasser en Egypte en 1967. C'est lui aussi qui a fait fléchir politiquement le mouvement de libération de la Palestine, et qui a combattu toute tentative libérationniste, progressiste et tout projet de résistance dans le monde arabe »
Editorialiste d'Al Manar, média TV du Hezbollah

« Certains pays sont pris au piège d'une logique binaire, dans laquelle il faut toujours avoir un ennemi ou un adversaire afin d'exister et d'avoir la possibilité de dominer ; présenter la Russie comme une menace me semble absurde »
Mme Kirchner, présidente de l'Argentine

TELEX - TELEX - TELEX -

SELON L'OMS

26.079 personnes contaminées dont 10.823 décédées

UNE TOTAL de 26.079 personnes ont été contaminées par le virus Ebola depuis le début de l'épidémie et 10.823 d'entre elles sont mortes, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'OMS a relevé que la quasi-totalité des décès ont été enregistrés en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, trois pays les plus touchés par l'épidémie en Afrique de l'ouest, appelant à des efforts accrus pour stopper complètement la transmission de ce virus. Dans la semaine précédant le 19 avril, 33 nouveaux cas confirmés ont été signalés, dont 21 en Guinée et 12 en Sierra Leone. La semaine précédente, 37 nouveaux cas confirmés avaient été signalés, contre 30 la semaine d'avant. «La baisse du nombre de cas confirmés a cessé au cours des trois dernières semaines», écrit l'OMS dans son dernier bilan. «Pour accélérer le déclin de l'épidémie et atteindre le zéro cas, il faudra un engagement plus ferme de la communauté internationale, améliorer la recherche des contacts et le dépistage précoce», affirme-t-elle encore.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

-Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger

Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thrombo-embolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thromboprophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle .

-Le congrès de la SACL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj

La SACL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont l la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriose et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.

-2e congrès du sommeil les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

-19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger

-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

Une nouvelle étude confirme l'absence de lien entre vaccins et autisme

Une nouvelle étude portant sur environ 95 000 enfants ayant des frères et sœurs plus âgés dont certains étaient autistes, n'a montré aucun lien entre le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (INPES) et l'autisme.



Les résultats de cette recherche publiée dans le Journal of the American Medical Association (JAMA) confirment de nombreuses autres études du même type effectuées ces quinze dernières années. Malgré ces multiples preuves scientifiques, un certain nombre de parents continuent de penser qu'il existe une corrélation entre le triple vaccin INPES et un risque accru des troubles du spectre autistique (TSA).

Des enquêtes auprès de parents ayant un enfant souffrant d'autisme suggèrent qu'un grand nombre semblent penser que ce triple vaccin y a contribué.

Cette croyance, combinée au fait qu'un enfant dont le frère ou la sœur aîné est autiste a un risque génétique accru de souffrir de ce trouble, pourrait conduire ces parents à ne pas faire vacciner leurs plus jeunes enfants, expliquent les auteurs de cette étude.

Ces derniers ont analysé les demandes de remboursement de soins dans une banque de données d'un grand groupe d'assurance maladie. L'étude de toutes ces données indique que le vaccin INPES n'est aucunement lié à un accroissement du risque d'autisme, quel que soit l'âge de la vaccination ou le fait qu'un frère ou une sœur plus âgé soit autiste, soulignent les auteurs de l'étude menée par la Dr Anjali Jain, du Lewin Group à Falls Church en Virginie (Est).

Les écoles de l'enseignement public doivent être ouvertes aux enfants autistes



LES ÉCOLES de l'enseignement public doivent être ouvertes à tous les élèves sans aucune discrimination, ont recommandé mardi à Alger les participants à une journée d'étude sur «l'inclusion scolaire et sociale des personnes avec autisme».

«L'enfant autiste doit pouvoir s'inscrire dès l'âge réglementaire dans l'école publique de son quartier et c'est à la direction de cet établissement de prendre en charge son dossier pédagogique et non pas à ses parents ou aux associations. C'est un droit constitutionnel», ont-ils insisté.

Les participants à cette rencontre organisée à Ben Aknoun par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger en collaboration avec l'association nationale «Autisme Algérie» (ANAA) et le ministère de la Solidarité nationale, ont également appelé à la généralisation des établissements du préscolaire et la multiplication des crèches. «Ces structures peuvent aider à reconnaître de façon précoce les enfants autistes. Le dépistage rapide est une étape très importante dans leur prise en charge médicale», indiquent les recommandations de cette journée d'étude.

Pour une meilleure prise en charge médicale de ses enfants en bas âge souffrant de retard mental provoquant des troubles de la communication, de la socialisation et de l'utilisation des objets, les associations, les médecins et les parents demandent la multiplication des centres de pédopsychiatrie.

Il existe sept centres de ce type à l'échelle nationale, dont deux à Alger (Drid Hocine et Chéraga), a indiqué le chef de service de pédopsychiatrie à l'hôpital Drid Hocine, le professeur Mahmoud Ould Taleb lors de cette journée d'étude, signalant que l'incidence de cette maladie handicapante est de un (1) enfant pour chaque 300 naissances.

La formation continue (des médecins, des enseignants et des cadres associatifs) et la réactivation des mécanismes de l'intersectorialité (éducation nationale, santé, solidarité nationale, travail…etc) pour une meilleure prise en charge de ces enfants figurent également dans les recommandations.

Les organisateurs ont décidé de mettre un comité de suivi pour transmettre ces recommandations, dont la plupart sont portées par le mouvement associatif depuis longtemps, aux autorités et veiller à leur application.

Auparavant, le professeur Ould Taleb a invité à penser sérieusement à multiplier les centres de prise en charge des enfants autistes, tout en déplorant «beaucoup d'erreurs graves» de diagnostic commises par les pédiatres, les orthophonistes et les psychologues qui «ne connaissent pas la maladie».

Un enfant dont l'autisme est diagnostiqué entre deux et cinq ans peut guérir grâce à un accompagnement spécialisé durant trois ans, mais si le diagnostic n'est pas posé à temps, les troubles vont s'inscrire dans la durée dès six ans, selon lui.

Ce risque peut survenir dès l'âge de quatre ans, estime pour sa part la pédopsychiatre et responsable du centre médico-psychologique de Boulogne Billancourt-Hauts de Seine (France), Zahia Boumaiza, qui a plaidé pour des formations au diagnostic de l'autisme, dont les causes ne sont pas encore déterminés avec précision.

S'agissant des modèles de scolarisation des enfants handicapés en général, le docteur Monique Martinet, neuropsychiatre pédiatre, présidente conseillère scientifique de la «Maison du 21e siècle» (France), a dit sa préférence pour les écoles ordinaires, rejetant le système des centres spécialisés qui «les éloignent de l'inclusion scolaire et sociale».

Cela doit se faire dans le cadre d'un «projet personnalisé de scolarisation» dans lequel il faut définir les besoins de l'enfant autiste ou autre, aider les enseignants à avoir un minimum de connaissance en pédopsychiatrie, travailler en intersectorialité et disposer d'un centre de référence en la matière, a souligné Mme Martinet.

L'association ANAA milite également pour une scolarisation dans le milieu ordinaire au milieu des autres élèves avec un accompagnement spécialisé, a fait savoir sa présidente Lila Ouali. L'Algérie dispose de 133 centres psycho-pédagogiques qui accueillent notamment 700 enfants autistes pris en charge par 200 encadreurs déjà formés au diagnostic de cette maladie, a indiqué à cette journée d'étude le directeur de l'éducation et de l'enseignement spécialisés au ministère de la Solidarité nationale, Abdelyamine Lebsari.

MUSÉE DES ARTS ET DES TRADITIONS POPULAIRES DE MÉDÉA

Reggam le maître tisseur

El Reggam, personnage mythique qui a façonné, durant des siècles, l'histoire du tapis traditionnel grâce à son génie créateur, est à l'honneur lors de l'exposition dont le vernissage a eu lieu ce jeudi 23 avril, le musée des arts et des traditions populaires de Médéa, dans le contexte du Mois du Patrimoine. Une exposition visible jusqu'au 15 juillet prochain.



L'exposition sur El Reggam sera lancée dans une ambiance de fête populaire, de fantasia au musée de Médéa dans la commune de Si El Mahdjoub. Peu connu jusqu'ici du grand public, El Reggam reste sans conteste l'élément clé dans le processus de fabrication du tapis traditionnel. Ce maître tisseur, dont le métier a disparu aujourd'hui, est le concepteur artistique du tapis. De nature nomade, sillonnant les contrées et les tribus, le maître tisseur a pour habitude de s'installer au sein d'une famille pour imaginer à leur profit le tapis, il choisit alors la laine qui sert à la confection du tapis, les couleurs et les motifs. El Reggam prend le soin, afin que chaque tapis puisse être différent des précédents, de s'assurer à lui donner un cachet particulier qui le différencierait des autres. Il s'agit de personnaliser l'œuvre qu'il conçoit et dessine pour son «client». Son travail s'accompagne, le plus souvent, de chansons populaires, de plaisanteries et de contes permettant de créer une ambiance qui stimule les exécutantes de l'œuvre, des femmes rodées à ce métier passionnant, mais néanmoins pénible, qui requiert attention et grande concentration. Les visiteurs attendus à cette exposition, qui s'étalera jusqu'en juillet prochain, auront l'occasion de découvrir quelques uns des plus célèbres tapis traditionnels, encore en vogue dans certaines régions d'Algérie, à l'instar des tapis de Tlemcen, Babar à Kenchela, Aflou à Laghouat, Ghardaïa et de Ath Hichem dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Une rétrospective retraçant les différentes étapes de fabrication du tapis, depuis la tonte de la laine de mouton, le triage, le lavage, en passant par le reinage, le cadrage, jusqu'au filage du tapis, est également accessible au public, dans l'une des allées du musée national des arts et des traditions populaires de Médéa. Ce métier séculaire a donné naissance, au cours de son évolution, à de multiples croyances, qui ont tendance à disparaître et auxquelles les artisans accordent beaucoup d'attention. Le métier à tisser devait impérativement être installé au milieu de la tente ou de la rahba (cour), salué, en outre, chaque matin, pour éloigner le mauvais sort. Il est alors recommandé d'éviter d'accrocher, quoique ce soit, au dessus du métier à tisser ou de s'assoir sur l'ensouple inférieure. Le tapis est ainsi considéré comme un «être vivant» qui nait, grandit, puis meurt, et doit bénéficier, à cet égard, du plus grand respect. Les anciens pensent que le meilleur jour pour entamer la confection d'un tapis est, soit le lundi, le jeudi ou le samedi. Ils observent aussi un rituel, fait notamment d'échanges de salutations entre maître-tisseurs, durant les différentes phases de confection, de la pose du métier jusqu'à son démantèlement. **R. C.**

RENCONTRE AVEC LES AMIS DES AURES

Vers la protection des ksours de M'doukal



UNE COMMISSION du ministère de la Culture s'est présentée, ce jeudi 23 avril, sur le site des ksours de M'doukal, situé à 130 km de Batna, pour préparer le projet de protection de cette cité vieille de 16 siècles.

La commission ministérielle, assistée par les associations des Amis d'Imedghassen et de la culture et du patrimoine historique, effectue «un premier pas vers la classification de ces ksours en tant que site touristique et archéologique», a indiqué à l'APS la sous-directrice de la conservation et de la restauration des biens culturels immobiliers au ministère de la Culture, Nabila Cherchali, en marge des journées d'étude organisées sur site par l'association des Amis d'Imedghassen. L'opération permettra aussi aux propriétaires des maisons du vieux M'doukal de bénéficier d'aides pour la restauration de leurs demeures, a indiqué Mme Cherchali, faisant état d'un second projet pour la préservation, la classification et la réhabilitation du village de Menaâ et du site des Balcons de Ghoufi. De son côté, Mme Rachida Zadem, juriste au ministère de la Culture, a estimé que dans le cadre des dispositifs mis en place par l'Etat pour préserver les biens patrimoniaux, l'opération de restauration des ksours de M'doukal pourrait fournir un exemple édifiant d'un partenariat Etat-société civile pour la préservation de cet héritage matériel revendiqué par les associations depuis plusieurs années. La manifestation s'est ouverte dans une ambiance de fête, marquée par les salves de baroud, les chants folkloriques et une exposition de produits artisanaux. La journée d'étude a mis en exergue le riche passé de la cité de M'doukal, aux origines numides, dont le nom en tamazight signifie «les amis» et que les Romains appelaient Aqua-Viva. Bâtie au moyen de matériaux en terre il y a plus de 16 siècles, la cité est une halte incontournable pour les caravanes du hadj se dirigeant vers les lieux saints de l'islam, a indiqué le président de l'association de la culture et du patrimoine historique, Djemaï Taïbi. Dans son exposé du projet de restauration de la cité, l'architecte Brahim Ariouat a indiqué que les inondations de 1969 ont dévasté 90 % des bâtisses constituant les ksours que leurs occupants ont abandonnés pour s'installer dans le nouveau village socialiste. Il a également estimé à 630 millions de dinars le coût de la restauration. Les expériences relatives, notamment, au projet du forum d'Oued M'zab et du village archéologique de Rmila, à Khenchela, sont exposées à cette occasion, respectivement par des spécialistes, en l'occurrence Younès Babanedjar et Bachir Agrabi. Une communication sur «l'approche de préservation de l'architecture nationale, cas des villages des Aurès» a également été donnée par Nabila Cherchali, sous-directrice au ministère de la Culture. Deux ateliers sur les symboles berbères et l'architecture en matériaux en terre sont organisés en marge de cette manifestation qui a donné lieu à des visites guidées aux monuments, zaouïas et mosquées de M'doukal. **APS**

SORTIR

LITTERATURE
Rencontre littéraire et de lecture avec le groupe Oasis Littéraire. Rendez-vous au musée national des Beaux-arts, Alger. Aujourd'hui, samedi 25 avril. 14h.

GNAWI
Joe Batoury en concert de gnawi pour la promotion de son nouvel album Galou. Aujourd'hui, samedi 25 avril. 16h. Salle El Mouggar, Alger. Accès à 300 DA.

LIVRE
Braderie de livres en langue espagnole à l'Institut Cervantès d'Alger. Aujourd'hui, samedi 25 avril de 10h30 à 15h, dans les jardins de l'institut. Coût des livres à 100 Da/unité.

ENFANCE
C'est quoi la Bretagne ? Une animation pour les enfants de 8 ans et plus. Mardi 28 avril. 14h30 Jardin d'Essai, Alger. Histoires fantastiques avec Ferroudja et Sabrina : C'est quoi la Bretagne, Dyala le koala (en arabe), Une très très grosse colère.

SALON
4e Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle – SONIM. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Du mardi 28 au jeudi 30 avril. Stands et exposition-hommage à Tahar Hannache, doyen du cinéma algérien. Conférences et animations techniques et artistiques. Consulter www.sonimshow.com

CONFERENCE
Conférence Ressources humaines et formation dans les métiers du spectacle. Mercredi 29 avril. De 10h30 à 16h00 au SONIM. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Trois communications de Bachir Bey Abdelkader, Ali Kaidi, Abdelaziz Benmahdjoub sous la modération de Jaoudet Gassouma.

ECRITURE
Exposition l'Ecriture, des signes aux lettres. Naissance et voyage des écritures, autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots, l'histoire de l'écriture, des premiers hiéroglyphes aux caractères latins. Musée public national du Bardo, Alger.

PEINTURE
L'artiste peintre Mustapha Nedjai expose Imposture jusqu'à la fin avril. Galerie Baya, Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

JAZZ
Célébration de la Journée internationale du jazz de l'Unesco.
- Ray Lema dans un concert African-jazz et de world music ; le saxophoniste Arezki Bouzid Trio en première partie. Jeudi 30 avril. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 600 DA. Billets en vente, dès le lundi 27 avril à la salle.
- Quintet Nicolas Folmer. Jeudi 30 avril. 19h30 Institut français d'Alger. Avec Nicolas Folmer : trompette, Laurent Coulondre : claviers, Julien Herné : basse, Olivier Louvel : guitare, Yoann Schmidt : batterie.

RIRE
National d'Algé'rire : Un concours national du rire dans le cadre de la deuxième édition du festival AlgéRire (du 13 au 16 mai au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria). Ouvert à tout Algérien de tout âge. Inscription en ligne par l'envoi d'une vidéo jusqu' au 25 avril ; demi-finale lors de la dernière semaine d'avril ; grande finale le 16 mai. Le jury sera présidé par le comédien Hichem Mesbah et le concours parrainé par l'humoriste Kamel Abdat. Consulter : www.broshingevents.com/

ARTS
Arts plastiques : Grand prix Aïcha Haddad, jusqu'au jeudi 30 avril. Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad), Alger.

CYCLISME / DOPAGE : HICHEM CHAABANE SUSPENDU POUR CONTRÔLE POSITIF

LE COUREUR ALGÉRIEN Hichem Chaabane de l'équipe Cevital, vainqueur du maillot orange du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015, a été contrôlé positif et suspendu à "titre conservatoire", a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC)."La commission nationale de la lutte contre le dopage nous a informés par courrier en date du 22 avril que les analyses urinaires effectuées par le laboratoire parisien de Chatenay Malabray, sur deux prélèvements du même cycliste, ont révélé la présence de deux substances interdites", précise un communiqué de la FAC.A cet effet, l'instance fédérale a décidé, selon les règlements en vigueur, d'installer une commission ad hoc pour auditionner l'athlète jusqu'à la finalisation des procédures réglementaires. Agé de 26 ans, Hichem Chaabane s'était illustré lors de la cinquième édition du GTAC-2015, en remportant six victoires à travers les dix épreuves inscrites au programme de cette compétition.

JUDO - RANKING MONDIAL

Bouyacoub toujours dans le top 20 mondial

LE JUDOCA Lyes Bouyacoub a préservé sa 17e position dans le ranking mondial de judo du mois d'avril 2015. Totalisant 1.021 points, Bouyacoub figure jusque-là parmi les 22 qualifiés pour les jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). Pour éviter de dégringoler, l'un des poulains de l'ex-vice-champion olympique dans la catégorie de -90 kg, Amar Benikhlef, doit impérativement gagner d'autres points et s'illustrer dans d'autres compétitions continentales et durant les grands chelems. A noter que le Canadien Reyes Kyle qui pointe à la 23e position, n'a que 241 points de retard sur Bouyacoub. Chez les filles, Agouar Imene est la meilleure Algérienne, en occupant la 18e position dans la catégorie de -63 kg avec 671 points. Elle a 193 points de moins que la Cubaine Espinosa Maricet (14e) qui est jusque-là qualifiée pour les joutes olympiques, vu que les 14 premières athlètes composteront leurs billets pour Rio 2016. D'autres judokates ont pu gravir des marches, mais sans parvenir à décrocher l'un des 14 rangs. On cite Kaoutar Ouallal dans la catégorie de -78 kg qui occupe la 22e position avec 635 points. En revanche, d'autres athlètes n'arrivent pas à remonter la pente comme c'est le cas de Djazia Haddad qui n'est qu'à la 63e position dans la catégorie de -52 kg. A souligner que les équipes nationales (filles et garçons) prendront part dès aujourd'hui aux championnats d'Afrique qu'abrite Libreville (Gabon) jusqu'au 26 du mois en cours. Au total, 17 athlètes seront engagés, dont 9 messieurs. La Fédération algérienne mise beaucoup sur cette compétition pour glaner le maximum de points dans le ranking mondial, sachant qu'une médaille d'or vaut 400 points. Ce qui permettra au champion d'Afrique de faire un bond certain dans le classement qualificatif pour les JO 2016. Se déplaçant pour défendre le titre par équipes chez les garçons, la FAJ visera également le titre chez les filles qui se sont contentées lors de la dernière édition organisée à l'île Maurice par la 2e place.

Barça-Bayern et Juve-Real en demi-finale de la Ligue des champions



Le tirage au sort des demi-finales de la Ligue des champions a été effectué. Le Barça et le Real se sont évités.

Les Catalans retrouveront le Bayern Munich (match aller en Espagne) tandis que les Madrilènes affronteront la Juve (match aller en Italie).Le FC Barcelone affrontera le Bayern Munich en demi-finales de Ligue des champions, selon le tirage au sort effectué à Nyon ce vendredi au siège de l'UEFA. Le Barça s'est qualifié pour les demi-finales en surclassant le PSG en quarts (3-1, 2-0), tandis que le Bayern s'est fâché contre le FC Porto au retour (6-1), après un match aller catastrophique (1-3). Les deux clubs se sont déjà affrontés au même stade en 2013, duel dont les Allemands étaient sortis largement vainqueurs (4-0, 3-0). Ils avaient ensuite remporté la finale contre le Borussia Dortmund (2-1). Le match aller se jouera le 5 ou 6 mai et le retour le 12 ou 13 mai.L'autre affiche mettra aux prises La Juventus Turin et le Real Madrid. La Juve s'est qualifiée aux dépens de Monaco (1-0, 0-0) en quarts, tandis que le Real s'est défait de l'Atlético (0-0, 1-0). La dernière demi-finale de C1 des Italiens, en 2003, opposait déjà les deux clubs. Une confrontation remportée par la Juve (1-2, 3-1).La finale aura lieu à Berlin le 6 juin. Pour la petite histoire, c'est le vainqueur de Barça-Bayern qui "recevra".

NAPLES-DNIEPROPETROVSK ET SÉVILLE-FIORENTINA EN DEMIE DE LA LIGUE EUROPA

Naples affrontera le club ukrainien du Dnipro Dniepropetrovsk en demi-finale de la Ligue Europa, selon le tirage au sort effectué à Nyon ce vendredi. Tenant du titre, le Séville FC, qualifié dans le dernier carré grâce à son attaquant français Kevin Gameiro, jouera lui sa place en finale contre la Fiorentina. Les matches aller sont programmés pour le jeudi 7 mai. Les retours auront lieu la semaine suivante.

LDC : L'UEFA CONFIRME LE BOULEVERSEMENT DES TÊTES DE SÉRIE !

La nouvelle était dans l'air, elle est désormais confirmée. L'UEFA a chamboulé son système de désignation des têtes de série pour la prochaine Ligue des Champions. La nouvelle est confirmée ! L'UEFA a bien modifié son système de désignation des têtes de série pour les poules de la plus prestigieuse des compétitions européennes de clubs, la Ligue des Champions. Jusqu'à présent, les têtes de série étaient désignées en fonction du classement UEFA de chaque club. Désormais les équipes souhaitant faire partie du chapeau 1 devront s'adjuger le titre national ! L'information a été confirmée dans la publication du nouveau règlement de la compétition par l'instance européenne du football sur son site officiel.« Pour le tirage au sort, les 32 clubs participant à la phase de matches de groupe sont répartis en quatre groupes de huit. Le premier groupe comprend le tenant du titre (première tête de série) et le champion national des sept associations les mieux classées conformément à la liste d'accès. Si le tenant du titre fait partie des champions nationaux des sept associations les mieux classées, le groupe est complété par le champion de l'association en huitième position. Les trois autres groupes sont composés selon le classement par coefficient des clubs établi au début de la saison. »

Une phase de groupes très relevée

En clair, si l'on se fie au classement des associations publié par l'UEFA, le chapeau 1 de l'édition 2015/2016 sera composé du futur tenant du titre et des champions de Liga, de Premier League, de Bundesliga, de Serie A, de Liga ZON Sagres, de Ligue 1 et de la Premier Liga russe. En revanche, si l'un des quatre prétendants à la victoire finale de l'édition 2014/2015 (Bayern Munich, FC Barcelone, Real Madrid, Juventus) est également sacré dans son pays, c'est le champion des Pays-Bas (le PSV) qui complétera le chapeau 1. Cette formule est donc l'assurance d'avoir une phase de poules très relevée puisque les meilleures nations ne peuvent plus placer plusieurs de leurs clubs dans le chapeau 1 comme ce fut le cas de l'Espagne (Real Madrid, Barça, Atlético Madrid) ou de l'Angleterre (Arsenal, Chelsea) cette saison. Si l'on devait arrêter les championnats nationaux maintenant, le futur champion de Ligue 1 pourrait se retrouver dans un groupe avec le Real Madrid (s'il ne conserve pas sa couronne) et Arsenal. La phase de poules 2015/2016 risque donc de faire de gros dégâts...

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE DU COACH NATIONAL CHRISTIAN GOURCUFF

«L'harmonie entre le technique, le tactique et le mental est primordiale»

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a indiqué samedi à Alger que la recherche de l'harmonie entre le technique, le tactique et le mental, est primordiale dans la préparation d'une équipe."Pour tout entraîneur, l'objectif visé, à travers l'accomplissement d'un entraînement, est d'atteindre l'efficacité collective. Pour cela, une harmonisation dans le travail technique, tactique et mental est indispensable", a fait savoir Christian Gourcuff, lors d'une conférence pédagogique sous le thème "Méthodologie d'entraînement en football", animée à la résidence universitaire Taleb-Abderrahmane de Ben-Aknoun. Devant un parterre constitué principalement d'étudiants des filières sportives et de jeunes techniciens, le premier responsable technique de la sélection nationale Algérienne de foot ball Gourcuff a indiqué qu'avant chaque séance de préparation "il est nécessaire de définir, au préalable, les objectifs recherchés à travers l'entraînement. Cela permet de définir clairement et avec précision le travail à accomplir". Au cours de l'entraînement, la maîtrise des exercices dépend dans une large mesure des capacités de l'entraîneur à faire respecter le contenu de la feuille de route qu'il remet, au préalable, à chacun des membres de son staff technique. "La séance d'entraînement doit être soigneusement planifiée", a souligné le coach national. Christian Gourcuff a insisté en outre sur l'importance pour une équipe de définir une stratégie de jeu, et surtout garder les principes de jeu qui lui sont propres."A l'entraînement, il faut mettre le joueur dans des conditions de compétition. C'est là qu'il apprend progressivement les réflexes de solidarité, de la gagne et de la gestion des émotions", a-t-il résumé. Le sélectionneur national a été invité à animer cette conférence, par l'Olympique sportif des étudiants universitaires, à l'occasion de la commémoration de la journée du martyr Taleb Abderrahmane, correspondant au 24 avril 1958 et coïncidant avec le 60e anniversaire de la révolution. Football (Entraînements) : "L'harmonie entre le technique, le tactique et le mental est primordiale"

26e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Est-ce la journée de la décantation ?

A partir de cette journée et jusqu'à l'ultime round, les rencontres de championnat de Ligue 1 se joueront le samedi, à la même heure.



La décision prise par la LFP dans le souci de préserver l'éthique sportive car, pour le sprint final, les 5 dernières journées s'annoncent décisives et capitales tant pour le sacre que pour le maintien. D'ailleurs, le programme de ce round prévoit plusieurs chocs, avec en tête d'affiche le derby Kabylo-Kabyle, qui mettra aux prises la JSK avec le MOB.
Incontestablement, le stade du 1er-Novembre de Tizi Ouzou sera le théâtre du big match qui opposera les Canaris du Djurdjura aux Mobistes. Deux formations qui visent les trois points mais avec des objectifs opposés. Le club phare de la ville des Genêts, qui lutte pour la survie parmi l'élite, ne fera pas de concession et ne jouera que pour la victoire. A contrario, les gars de Yemma Gouraya, qui ont perdu leur place de leader, n'ont pas droit à un autre échec s'ils veulent terminer en apothéose.
Cela présage des débats chauds et serrés. Outre ce derby, celui de l'Algérois, qui mettra aux prises l'USMA avec le MCA, sera sans attrait puisque la rencontre se jouera sans public. Il n'en demeure pas moins que la rencontre ne sera pas une partie de plaisir vu son enjeu, mais aussi à la rivalité qui a, depuis toujours, marqué les rendez-vous entre le Doyen et les gars de Soustara. Autre confrontation qui ne manquera pas d'intérêt, celle qui opposera l'USMH, auteur d'une belle performance chez l'ex-leader, le MOB – celui-ci ambitionne de terminer la saison sur le podium -, à l'actuel leader du championnat en l'occurrence l'ESS, qui reste sur un bon résultat en LDC et tentera donc de confirmer sa bonne santé en consolidant sa première place. Le MCO, étrillé à Chlef, est appelé à se racheter dans son jardin de Zabana en renouant avec la victoire lorsqu'il recevra la JSS, qui a un besoin pressant de points pour sortir de la zone des turbulences. Dans un match à six points, le CRB, humilié par le MCA lors de la journée précédente, n'a pas d'autre alternative que de battre son adversaire du jour, l'ASMO, afin de se réconcilier avec ses fans et de s'accrocher au wagon de tête. Cependant, la formation de M'dina Djdida ne sera pas une proie facile ; elle a des arguments à faire valoir. Deux rencontres à grands enjeux concerneront des équipes du bas du tableau. Celles qui mettront aux prises le MCEE avec l'USMBA d'un côté et le CSC avec l'ASO de l'autre. Le mot d'ordre pour les équipes hôtes est d'engranger la totalité des points alors que la formation de la Mekarra et les Chélifiens chercheront au moins le nul. Enfin, le RCA, parti favori pour la finale de la coupe d'Algérie, accueillera la lanterne rouge, le NAHD en l'occurrence, dans un match où chaque formation misera sur les trois points. Le Nasria pour entretenir l'espoir de faire partie des seize équipes de la Ligue 1 pour le prochain exercice alors et l'Arba pour assurer définitivement son maintien parmi l'élite.

Nassim A.

PROGRAMME
TOUTES LES RENCONTRES SE JOUERONT À 17 H

1er-Novembre : JSK - MOB
Bologhine : USMA - MCA (huis clos)
Lavigerie : USMH - ESS
Zabana : MCO - JSS
20-Août : CRB - ASMO
El-Eulma : MCEE - USMBA
Hamlaoui : CSC - ASO
Arba : RCA - NAHD

ASO Chlef : Samir Zaoui mettra fin à sa carrière en fin de saison

LE CAPITAINE de l'ASO Chlef, Samir Zaoui, a indiqué jeudi qu'il comptait tirer sa révérence à l'issue de la saison en cours, souhaitant avant cela contribuer au maintien de son club en Ligue 1 algérienne de football.« Je compte prendre ma retraite en fin de saison. Si ça ne tenait qu'à moi, j'aurais déjà raccroché les crampons depuis au moins deux ans, mais je n'ai pas voulu décevoir les dirigeants de l'ASO qui me demandaient à chaque fois de continuer » , a déclaré l'ancien international algérien à l'APS. Zaoui, qui bouclera ses 39 ans le 3 juin prochain, avait rejoint l'ASO lors de la saison 1999-2000. Il avait porté auparavant les couleurs de l'ES Berrouaghia (1997-1999) et l'O Médéa (1999-2000).Et pour sa très probable dernière saison sur les terrains, Zaoui n'a pas été chanceux, en ce sens que son équipe est en train de vivre un exercice très difficile. Les Chélifiens, 15es et avant derniers au classement, luttent pour leur maintien parmi l'élite avant cinq journées de la clôture du championnat. « Mon souhait est de laisser l'ASO dans la cour des grands. Au vu des matchs livrés au cours de la deuxième manche du championnat, ainsi qu'en Coupe d'Algérie (l'équipe a été éliminée en demi-finales, ndlr), nous méritons mieux que de jouer le maintien » , a-t-il regretté.L'ASO, qui reste sur une brillante victoire à domicile face au MC Oran (3-0), mardi dernier en match retard de la 25e journée du championnat, sera appelée à affronter en déplacement le Club africain de Tunis, le 1er mai prochain en match retour des huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération (1-1 à l'aller). « On joue cette compétition sans grande pression, car toute notre attention est portée sur le maintien » , a encore précisé le longiligne défenseur central, absent des deux précédents matchs de son équipe pour blessure. Durant sa carrière footballistique, Zaoui a porté les couleurs de la sélection algérienne à 24 reprises entre 2003 et 2010. Son plus mauvais souvenir avec les Verts, reste son éviction de l'effectif algérien trois mois seulement avant la phase finale du Mondial-2010 en Afrique du Sud, alors qu'il avait pris part auparavant aux éliminatoires de cette édition. « Ma carrière de joueur aurait été parfaite si j'avais participé au Mondial. Malheureusement, l'on m'a injustement privé de cet évènement planétaire auquel tout joueur rêve de participer » , a conclu Zaoui avec un air triste.

GHOULAM EN DEMI FINALE DE LA LIGUE EUROPA AVEC NAPLES

NAPLES, tenu en échec jeudi par Wolfsburg (2-2), s'est qualifié pour les demi-finales de l'Europa League pour la première fois depuis 1989, l'année où il avait gagné la Coupe de l'UEFA avec Diego Maradona. Le Napoli a confirmé sa nette victoire de l'aller en Allemagne (4-1), et revient en forme au meilleur moment. Après un début de printemps chaotique, les Parthénopéens n'ont plus que cinq points de retard sur la zone Ligue des champions en Serie A. Ils ont donc deux fers au feu pour retrouver la C1, après avoir échoué en barrages en début de saison: gagner l'Europa League, ou terminer à l'une des deux premières places en championnat. Wolfsburg, deuxième de Bundesliga avec sept points d'avance sur Leverkusen et Mönchengladbach, va pouvoir se consacrer à cette chasse à la C1. Faouzi Ghoulam, l'international est l'auteur d'un match défensif sérieux, et n'est pas impliqué sur les deux buts allemands où l'axe central de la défense s'est fait dépassé deux fois. Des quatre défenseurs, il est celui qui aura gagné le plus de duels .Benitez le spécialiste n'est qu'à deux matches d'une nouvelle finale de C3, qu'il a gagné en 2004 avec Valence et en 2013 avec Chelsea.

FINALE DE COUPE D'ALGÉRIE MO BÉJAIA - RC ARBAA : BICHARI AU SIFFLET

C'EST L'ARBITRE international Mohamed Bichari, qui a été désigné par la Commission Fédérale des Arbitres (CFA) pour diriger la finale de la Coupe d'Algérie 2015, qui sera constituée d'une affiche inédite en opposant le MO Béjaia et le RC Arbaâ le 2 mai prochain à Blida. Bichari, 44 ans, médecin de formation, avait déjà arbitré la finale de la précédente édition de la Coupe d'Algérie. Bientôt atteint par la limite d'âge, l'arbitre international prendra sa retraite dans les prochaines semaines.

LFP /DISCIPLINE : L'ARBITRE-ASSISTANT REZGANE RADIÉ À VIE

La Commission de Discipline, réunie le jeudi 23 avril 2015, décide l'Interdiction de toute fonction et ou activité en relation avec le football avec proposition de radiation à vie à l'encontre de M.REZGANE Mohamed Amine,arbitre-assistant, et ce sans préjudice des poursuites judiciaires éventuelles. Par ailleurs la Commission de Discipline décide de laisser le dossier ouvert. « Après auditions de M. le Président de la Commission Fédérale de l'Arbitrage, de Messieurs BOUKHALFA Nabil Arbitre Directeur , ZERHOUNI Abbes et REZGANE Mohamed Amine Arbitres Assistant désignés initialement pour officier la rencontre citée ci-dessus et BECHIRENE Choukri Arbitre Assistant , dont le nom a été cité au cours des auditions. Il ressort qu'il y a bien eu contacts téléphoniques entre l'arbitre assistant REZGANE Mohamed Amine et le Président de section football du club NAHD , avec forte présomption d'arrangement du résultat de match. Ces contacts qui n'ont pas été portés à la connaissance des instances du football par REZGANE Mohamed Amine notamment comme stipulé par les dispositions du règlement des championnats de Football et du règlement de l'Arbitre , constituent une infraction avec faits aggravants et tombent sous le coup des sanctions prévues par l'article 77 du code disciplinaire de la Fédération Algérienne de Football .Par ces motifs , la Commission de Discipline réunie le Jeudi 23 Avril 2015 après délibérations décide à l'encontre de REZGANE Mohamed Amine , l'Interdiction de toute fonction et ou activité en relation avec le football avec proposition de radiation à vie, et ce sans préjudice des poursuites judiciaires éventuelles. Par ailleurs la Commission de Discipline décide de laisser le dossier ouvert. »
(LFP)

COUPES AFRICAINES : 8E DE FINALE RETOUR, LE PROGRAMME DES CLUBS ALGÉRIENS

La FAF a confirmé à travers son site le programme complet des clubs algériens engagés en compétition africaine, la date et les lieux des stades ayant été tous fixés.
Ligue des champions :
AS Kaloum (Guinée) – USM Alger aller (1-2)
Le dimanche 3 mai à 17h00 au stade Modibo Keita à Bamako (Mali)
CS Sfax (Tunisie) –
MC El Eulma aller (0-1)
Le dimanche 3 mai à 19h15 au stade Taieb Mhiti à Sfax
ES Sétif –Raja Casablanca (Maroc) aller (2-2)
Le vendredi 1er mai à 18h00 au Stade du 8 mai 1945 à Sétif
Coupe de la Confédération
Club Africain (Tunisie) – ASO Chlef aller (1-1)
Le vendredi 1er mai à 18h00 au stade olympique de Radès

UN HOMME À BOUT DE NERFS TIRE HUIT BALLES SUR SON ORDINATEUR



DEPUIS DES MOIS, un message d'erreur bleu ne cessait d'apparaître sur son écran. Ce lundi 20 avril, Lucas Hinch a décidé de lui régler son compte une fois pour toutes.
Alertée à cause des coups de feu, la police de Colorado Springs a découvert un homme "fatigué" par les bugs à répétition de son ordinateur, lit-on sur le site de Slate.
"Il a tiré huit fois sur son ordinateur, le neutralisant efficacement", aurait écrit le lieutenant Jeff Strossler dans son rapport officiel intitulé "Un homme tue son ordinateur."
Lucas Hinch, un commerçant de 38 ans spécialisé dans la médecine par les plantes, ne savait pas que son acte de désespoir était interdit par la loi. Il avait acheté son arme, un pistolet 9mm, sur Craigslist.
Il devra se rendre au tribunal le 11 mai prochain pour avoir tiré avec une arme à feu à l'intérieur de la ville, dans une allée derrière sa résidence.
Slate rappelle qu'un fait similaire s'était déjà passé en Caroline du Nord il y a trois ans, lorsqu'un père de famille avait voulu donner une leçon à sa fille.

Un homme tabassé par 10 shérifs reçoit 650.000 dollars de dédommagement

UN HOMME passé à tabac par une dizaine de shérifs adjoints dans le sud de la Californie, incident filmé depuis un hélicoptère d'une télévision locale, a reçu 650.000 dollars de dédommagements, ont indiqué mardi les autorités locales.
«Eviter les coûts engagés en cas de poursuites»
Francis Jared Pusok, un homme blanc de 30 ans avec un casier judiciaire bien rempli, a conclu un accord amiable avec le comté de San Bernardino, qui a affirmé que les forces de l'ordre n'avaient commis «aucun acte répréhensible».
«Le seul objectif de cet accord pour les deux parties est d'éviter les coûts engagés en cas de poursuites», a indiqué James Ramos, le président du comité de supervision du comté. «Cet accord est un dénouement juste pour toutes les personnes concernées, y compris pour les contribuables».
Début avril, M. Pusok avait pris la fuite à pied lorsque la police était venue mener une perquisition dans le cadre d'une enquête pour usurpation d'identité, et il s'était ensuite emparé d'un cheval.
Sur une vidéo filmée par la chaîne KNBC de Los Angeles, on le voit recevoir des décharges de pistolet électrique et tomber de cheval, puis se faire battre par une dizaine de shérifs adjoints.



UN TRAIN EFFECTUE 1,5 KM SANS CONDUCTEUR



UN TRAIN à l'arrêt en gare de Kénitra, au Maroc, dont le conducteur était parti "chercher un café", s'est subitement mis à rouler tout seul sur 1,5 kilomètre, avec vingt passagers à bord, avant de s'immobiliser à nouveau, ont rapporté mardi des médias locaux.
"Accident étrange (...) Un train avance sans conducteur, manquant de provoquer une catastrophe", titre en une le quotidien Al Massae. Selon le journal, ce train, qui devait rejoindre Rabat, à une quarantaine de kilomètres au sud de Kénitra, a soudainement quitté la gare lundi vers 9h15, dans le sens opposé, en direction de Fès (centre).
Petit souci, poursuit Al Massae: le conducteur ne se trouvait pas à bord. Parti "prendre un café", il a à son retour "été surpris de constater que le train avait bougé".
La rame a parcouru 1.500 mètres au total avant de s'immobiliser, de manière toute aussi inexpliquée. "La locomotive a été endommagée", mais il n'y a eu aucun "dommage humain", relève le quotidien, d'après qui les passagers sont quitte pour une belle frayeur. Face à l'émoi suscité par cette étrange escapade, l'Office national des chemins de fer (ONCF) a reconnu l'incident sur sa page Facebook.
Le train a "commencé à bouger sur la voie de service. Il a été arrêté juste après par le cul-de-sac de sécurité conçu pour ce genre de situation sans qu'aucune incidence n'ait été enregistrée sur la circulation", est-il indiqué. Les "20 voyageurs déjà embarqués ont été immédiatement pris en charge par les équipes ONCF", ajoute le texte.
La compagnie nationale relève par ailleurs que des "investigations sont en cours pour déterminer les circonstances exactes de cet incident", sans toutefois fournir plus d'indications. De quoi faire dire au site HuffPost Maroc que "les spéculations vont bon train".

Le saviez-vous

IL EXISTE ASSEZ D'OR DANS LE NOYAU DE LA TERRE POUR RECOUVRIR TOUTE SA SURFACE D'UNE COUCHE DE QUATRE MÈTRES D'ÉPAISSEUR !



Selon les scientifiques, tout l'or qui existe dans notre planète provient de météorites qui ont frappé la croûte terrestre il y a 4 milliards d'années. 99% de ce métal précieux a coulé au centre de la Terre.
L'or a, en effet, suivi le fer qui été attiré vers le noyau terrestre avec plusieurs autres métaux après avoir été séparé des silicates (les minéraux qui composent aujourd'hui la croûte terrestre) à cause de la chaleur dégagée suite aux collisions qu'a connu la Terre avec plusieurs corps célestes.
La quantité d'or qui s'est introduite au centre de la Terre se trouve aujourd'hui à 3000 km au-dessous de nos pieds. Cette quantité est assez grande pour recouvrir toute la surface de la Terre d'une couche de quatre mètres d'épaisseur de ce métal précieux.

Sa tumeur au cerveau n'était pas ce qu'elle croyait



ON SE CROIRAIT dans un film de science-fiction ou dans un épisode apocalyptique de "Grey's Anatomy" mais l'histoire est véridique selon la NBC. Une jeune femme de 26 ans, Yamini Karanam, s'est rendue à l'hôpital en septembre dernier. Elle avait des problèmes de mémoire et des difficultés à comprendre les choses qu'elle lisait.
Après plusieurs diagnostics contradictoires, elle a rencontré un médecin qui s'est livré à une opération mini-invasive pour atteindre le cerveau en profondeur.
Le chirurgien pensait tomber sur une tumeur, sa découverte fut bien plus étonnante.
Dans le cerveau de Yamini, il a trouvé son jumeau embryonnaire avec des os, des cheveux et des dents. "C'est la deuxième fois que ça m'arrive", a confié le chirugien. "Et j'ai probablement traité entre 7000 et 8000 tumeurs cérébrales."La jeune patiente a bien pris la nouvelle. Elle surnomme sa tumeur "sa soeur jumelle maléfique qui me torturait depuis 26 ans".

LG G4 : un tarif plus élevé que le Galaxy S6 et l'iPhone 6 ?

Le LG G4, qui sera présenté le 28 avril prochain en France, pourrait être vendu plus cher que l'iPhone 6 ou le Galaxy S6.



Alors qu'il devrait être présenté les 28 et 29 avril prochains lors d'un dispositif exceptionnel qui se tiendra dans plusieurs grandes villes du monde comme New York, Londres ou encore Paris, le LG G4 n'a déjà presque plus de secrets tant les fuites ont été nombreuses à son sujet. Dimensions, look, caractéristiques techniques, tout semble avoir été dévoilé bien avant la présentation, tout ou presque, puisque jusqu'à aujourd'hui, nous ne savions rien du prix auquel serait vendu le smartphone.
Le robinet était semble-t-il une nouvelle fois mal fermé car les premières informations sur le prix de l'appareil auraient elles aussi fuité.

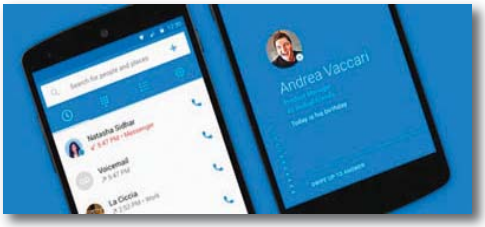
Le LG G4 dépasse les tarifs d'Apple et de Samsung

C'est le Coréen EtNews qui aurait eu vent des tarifs auxquels les opérateurs locaux commercialiseront le prochain flagship de LG. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le LG G4 confirme son positionnement haut de gamme puisqu'il serait commercialisé à 825 dollars soit, 765 euros.
Le LG G4 se placerait donc au-dessus du Samsung Galaxy S6 et de l'iPhone 6 dont les prix débutent à 709 euros chez nous. Une politique tarifaire assez étonnante lorsque l'on sait que le LG G3 doit une grande partie de son succès à son prix de vente attractif par rapport à la concurrence. Ce prix placé dans le haut du panier, LG devra l'assumer avec une qualité irréprochable et le constructeur semble beaucoup compter sur la qualité de son capteur photo pour faire la différence.

Matériaux et hardware haut de gamme

La firme coréenne semble en effet miser sur un capteur dorsal de 16 mégapixels ouvrant à f/1,8 et doté d'un stabilisateur optique et d'un capteur infrarouge. Un mode 100 % manuel pourrait de son côté ravir les amateurs éclairés de photographie. Un argument qui pourrait faire mouche à l'heure où les smartphones sont devenus des appareils photo à part entière.
Pour le reste, le LG G4 embarquerait un écran 5,5 pouces QHD drivé par un processeur Snapdragon 810, 3 Go de RAM et un chipset graphique Adreno 418. Le stockage de base pourrait être de 32 Go. Les matériaux ne seraient pas en reste puisque le G4 pourrait proposer de nombreuses déclinaisons de cuir pour sa face arrière alors que la coque avant Quick Circle sera encore de la partie.

Facebook Hello : une appli Android pour remplacer le gestionnaire téléphonique



MALGRÉ l'échec de Home, Facebook revient à la charge sur Android avec Hello, un dialer maison dès maintenant en phase de test.
Facebook n'abandonne pas son envie d'augmenter son influence sur Android. Outre y décliner ses propres services en applications, et malgré l'échec de son launcher Facebook Home aux abonnés absents depuis de longs mois, le réseau social revient aujourd'hui avec Hello, un logiciel pensé pour remplacer l'appli téléphonique par défaut d'Android (le dialer).

Une appli intrusive ?

Développé par l'équipe derrière Messenger, Hello mêle les données des contacts issues de Facebook et celles du téléphone. Ce mélange fera nécessairement réagir les utilisateurs inquiets de la potentielle récupération de ses données personnelles par Facebook. Avant tout, Hello affiche donc les informations Facebook des personnes en train d'appeler (photo, nom/prénom, anniversaire…), y compris les données publiques des gens qui ne sont pas dans notre liste d'amis.
Elle permet également de bloquer les appels indésirables qui sont alors redirigés vers votre messagerie ou encore de rechercher des utilisateurs, entreprises et endroits. Facebook cite par exemple la possibilité de rechercher un restaurant, de faire une réservation et d'obtenir l'itinéraire sans avoir à quitter Hello. Reste à voir si cette appli connaitra un plus grand succès que Home.

Facebook Hello disponible sur le Play Store

L'application est aujourd'hui en phase de test via le Facebook Creative Labs et peut être téléchargée sur le Play Store. Bien entendu, avec la fermeture de l'OS d'Apple, une version iOS n'est pas prévue.

GOOGLE DEVIENT OPÉRATEUR DE TÉLÉPHONIE MOBILE AVEC PROJECT FI



GOOGLE a lancé hier, mercredi 22 avril, son offre de téléphonie mobile aux Etats-Unis. Cette offre n'est pour l'instant disponible que sur invitation et n'est compatible qu'avec le Nexus 6. Le géant de la recherche internet avait annoncé il y a un peu plus d'un mois qu'il préparait son incursion dans la téléphonie mobile. C'est chose faite avec le lancement de l'offre baptisée Project Fi, uniquement disponible aux Etats-Unis. Avec cette offre, Google affirme que les utilisateurs auront un accès très rapide et à moindre coût.

Project Fi passe par les réseaux de T-Mobile et Sprint

Google n'a pas investi dans des infrastructures de réseau mobile pour proposer son offre, le groupe a signé un partenariat avec les numéros 3 et 4 de la téléphonie mobile aux USA, Sprint et T-Mobile. La technologie utilisée déterminera le meilleur réseau disponible pour l'utilisateur selon l'endroit où il se trouve. Ainsi, il sera possible de passer d'un réseau Wifi ouvert à un des réseaux 3G/4G partenaires et ceci sans incidence sur le service ni latence, même pendant une conversation. Quand le Wifi est utilisé, Google se charge de chiffrer les données pour sécuriser les échanges. « Project Fi vise à vous mettre sur le meilleur réseau quel que soit l'endroit où vous allez » déclarait Google.
Le service pourra être utilisé avec le smartphone Nexus 6 mais aussi avec une tablette ou un ordinateur portable. Le numéro de téléphone est associé au service Hangout, il est connecté au Cloud et non pas rattaché à une carte SIM comme c'est généralement le cas avec les téléphones portables.

Project FI : des tarifs compétitifs

Le service basic coûtera 20 dollars par mois. Ce tarif donne droit aux appels et SMS illimités aux Etats-Unis. Les SMS illimités et les appels à des tarifs préférentiels vers d'autres pays sont également inclus. Ensuite il faudra compter 10 dollars par Gigaoctet de données et par mois. Si tout le volume des données n'a pas été utilisé dans le mois, Google rembourse ce qui reste. Cela peut nous paraître un peu cher mais pour les Etats-Unis ce sont des tarifs plutôt compétitifs.

LA MONTRE CONNECTÉE SPORTIVE VIVOWATCH OFFICIALISÉE PAR ASUS



Asus a officialisé hier la sortie de sa montre connectée, baptisée VivoWatch. Elle sortira dans le courant du mois de mai et sera compatible avec les dispositifs Android et iOS.
Dans le domaine des montres connectées, Asus n'en est pas à sa première fournée. La Zen-Watch, fonctionnant sous Android Wear est disponible depuis plusieurs mois. Hier, Asus a officialisé la VivoWatch, une montre ou plutôt un bracelet connecté qui sera le partenaire de tous les sportifs.

La VivoWatch mesurera votre condition physique

La VivoWatch ne lira pas vos SMS ou vos mails, ni ne vous rappellera vos rendez-vous. Non, la nouvelle montre connectée d'Asus fait plutôt dans le fitness. Elle suivra votre activité tout au long de la journée et grâce à un capteur optique, vous connaitrez à chaque instant votre rythme cardiaque, que vous soyez en train de courir ou non. Une fois différents renseignements entrés dans l'appareil, tels que le sexe et l'âge du porteur, celle-ci saura vous dire lorsque l'intensité optimale de l'effort sera atteinte ou si vous forcez un peu trop le rythme. Un indicateur LED passera alors du vert au rouge.
La montre surveillera également de près le sommeil du porteur. Elle mesurera le temps total de sommeil, les mouvements et le rythme cardiaque. Le propriétaire de la VivoWatch pourra ainsi étudier la qualité de son sommeil et ajuster ses habitudes pour obtenir un repos optimal.

Caractéristiques techniques de la VivoWatch

La VivoWatch embarque un système d'exploitation propriétaire et est compatible avec les terminaux équipés d'Android ou d'iOS. Elle utilise l'application « Asus HiVivo » pour interpréter les résultats des mesures et envoyer ceux-ci en Bluetooth 4.0 vers les dispositifs mobiles. Elle bénéficie d'un écran 128×128 pixels, Gorilla Glass 3 et est certifiée IP67 (résistance à l'eau et à la poussière). Le poids de la tocante est de 50 grammes et son bracelet mesure 22 mm.
Au niveau de l'autonomie, Asus annonce une batterie qui peut durer jusqu'à 10 jours.
L'Asus VivoWatch sera disponible dans le courant du mois de mai au prix de 149 euros.

Questions ?
Réponses !

LES ADDITIFS ALIMENTAIRES SONT-ILS DANGEREUX POUR LA SANTÉ ?



E500, E112... Vous ne comprenez pas la moitié des ingrédients inscrits sur les plats cuisinés ou les conserves. Normal, il s'agit pour la plupart d'additifs alimentaires. Leurs fonctions sont multiples : rehausser le goût, allonger la conservation ou encore colorer. Les additifs alimentaires n'ont pas bonne réputation. Aucune étude ne prouve réellement leur nocivité mais il existe des additifs alimentaires dangereux.

Les différents additifs alimentaires et leur rôle

Il existe cinq grandes familles d'additifs alimentaires. Les colorants permettent de donner une couleur attirante au produit (E100 à E199). Les conservateurs (E200 à E299) sont indispensables, ils empêchent la prolifération des moisissures. Les antioxydants (E300) empêchent les fruits de foncer. Les agents de texture (E400) donnent son aspect à un produit. Enfin les exhausteurs de goût (E600) intensifient le goût d'un produit.

La nocivité des additifs alimentaires dangereux

Les additifs alimentaires ne sont pas considérés comme dangereux, à condition de respecter un dosage quotidien. Autrement dit, évitez une surconsommation de plats cuisinés ou de conserves pour ne pas exposer votre organisme à trop d'additifs. Certains scientifiques craignent que des additifs mélangés entre eux ne soient cancérigènes, ce qui n'est pas décelable dans les études. Les additifs pourraient également causer des allergies, des retards de croissance chez l'enfant (pour le benzoate), des migraines (glutamate monosodique).

Des bactéries qui n'ont jamais croisé d'antibiotiques peuvent y résister

La flore bactérienne des Yanomami, en Amérique du Sud, porte des gènes de résistance à des antibiotiques alors que ces tribus n'y ont jamais été exposées. Les bactéries avaient donc la capacité de résister à ces médicaments bien avant qu'ils ne soient utilisés.

La plupart des études sur les micro-organismes qui forment le microbiote humain (comme ceux de la flore intestinale) portaient sur les populations occidentales. Mais, pour savoir comment notre mode de vie influence ces micro-organismes, il peut être intéressant d'étudier des populations éloignées de nos cultures modernes. C'est par exemple le cas des Yanomami qui mènent une vie semi-nomade de type chasseur-cueilleur dans la jungle amazonienne. Dans une étude parue dans Sciences Advances, les chercheurs se sont intéressés à une de ces tribus d'Amérindiens habitant dans une aire montagneuse reculée du Venezuela.
Comme l'explique Gautam Dantas, l'un des auteurs de l'étude, « c'était une opportunité idéale pour étudier la manière dont les connexions entre les microbes et les humains évoluent lorsqu'ils sont libérés des influences de la société moderne ».
Les chercheurs ont utilisé des échantillons de la cavité orale (28), de la peau de l'avant-bras (28) et des fèces (12) obtenus chez 34 personnes âgées de 4 à 50 ans, vivant dans un village de la région du haut Orénoque.
Cette recherche a impliqué des scientifiques de la New York University School of Medicine, de la Washington University School of Medicine de Saint-Louis et de l'institut de recherche scientifique du Venezuela.
Le premier résultat important de ces travaux est que les Yanomami présentaient la plus vaste collection de bactéries connues chez les humains : les populations microbiennes présentes sur la peau, la bouche et dans les intestins étaient bien plus diversifiées que celles trouvées chez des Occidentaux. Ceci rejoint d'autres preuves qui suggèrent un lien entre la diminution de la diversité des bactéries qui vivent dans ou sur notre organisme, l'alimentation occidentale et l'utilisation des antibiotiques.



Le microbiote présente naturellement des résistances aux antibiotiques

Moins de 1 % des bactéries du microbiote peuvent être cultivées. Les chercheurs ont donc utilisé la métagénomique fonctionnelle pour identifier des gènes de résistance aux antibiotiques dans les échantillons. Ils ont ainsi trouvé près de 30 gènes de résistance. Beaucoup de ces gènes désactivaient des antibiotiques naturels mais certains permettaient aussi de résister à des antibiotiques semi-synthétiques ou synthétiques. Les gènes de résistance aux antibiotiques seraient donc une caractéristique du microbiote humain, même en l'absence d'exposition aux antibiotiques.
Pour expliquer que des micro-organismes puissent résister à des médicaments qu'ils n'ont jamais rencontrés, les scientifiques évoquent l'existence de résistances croisées. Des gènes de résistance à des antibiotiques naturels pourraient conférer une résistance à des antibiotiques de synthèse proches, comme l'explique Erica Pehrsson, également auteur de ces travaux : puisque ces personnes n'ont pas été exposées aux antibiotiques modernes, leur seul apport possible en antibiotiques proviendrait de l'ingestion accidentelle de bactéries du sol qui fabriqueraient des versions « naturelles » de ces médicaments, apparues spontanément.
En effet, bien avant l'utilisation des antibiotiques en santé humaine, les bactéries du sol ont commencé à produire des antibiotiques naturels pour tuer des espèces concurrentes. Et, en même temps, les défenses microbiennes ont évolué pour se protéger des antibiotiques que leurs concurrents bactériens fabriquaient…

Les particules de diesel s'attaquent au fonctionnement du foie

EN PERMETTANT à l'organisme d'éliminer certains éléments toxiques, le foie joue un rôle essentiel dans le corps humain. Une étude vient de montrer que les particules fines de diesel perturbent sa fonction de détoxification en bloquant certains transporteurs hépatiques. Les conséquences pour la santé ne sont pas encore bien connues. Cela pourrait notamment renforcer les effets cancérogènes du diesel liés au stress oxydatif.
Gare au diesel ! Ses particules fines sont non seulement toxiques pour les poumons mais elles sont aussi capables de traverser la barrière pulmonaire et de s'attaquer à d'autres organes. Il avait en effet déjà été montré que ces particules modifient la fonction de certaines enzymes hépatiques.
Une nouvelle étude montre cette fois qu'elles peuvent également altérer la fonction de détoxification du foie, c'est-à-dire sa capacité à trier et éliminer les



déchets toxiques pour l'organisme.
Les chercheurs à l'origine de cette découverte (unité Inserm 1085, institut de recherche en Santé, environnement et travail, à Rennes) ont travaillé in vitro, sur des cellules de foie (hépatocytes) en culture. Ils les ont exposées à un extrait de particules issues de la combustion d'un moteur diesel (DEP, Diesel exhaust particles) à des doses équivalentes à celles inhalées par un individu vivant dans un milieu pollué. Les chercheurs ont ensuite mesuré le niveau d'expression et l'activité de plusieurs transporteurs présents à la surface des cellules. Leurs résultats paraissent dans la revue Plos One.
Ces transporteurs hépatiques assurent le passage de molécules circulant dans le sang vers l'intérieur du foie. La bile conduit ensuite à l'élimination de ces substances. L'ensemble du système permet à l'organisme de se débarrasser des déchets naturels produits par les cellules, de médicaments ou de drogues. Or, les auteurs ont constaté que les DEP réduisent l'expression de gènes codant pour ces transporteurs et bloquent l'activité de plusieurs d'entre eux. Le phénomène s'observe lorsque les cellules sont exposées à de faibles doses de particules.

POISSONS FOURRAGE :

La pêche amplifie l'effondrement des populations

En mer, la pêche peut accentuer la diminution drastique des stocks de poissons fourrage sous l'effet de phénomènes naturels, selon une étude scientifique. Des stratégies simples et à faibles coûts permettraient pourtant aux populations animales de se régénérer.



Dans la nature, les stocks de poissons sont soumis à des cycles d'augmentation et de réduction des effectifs suivant leur sensibilité aux conditions environnementales. Une équipe de chercheurs a voulu connaître l'impact de la pêche sur les populations de poissons fourrage, des espèces de petite taille, comme le hareng, les anchois et les sardines, source de nourriture pour les poissons carnassiers et d'autres vertébrés marins.
Dans une étude parue dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences, les scientifiques montrent que la pêche a un impact sur l'effondrement des populations de poissons fourrage. Plus précisément, l'activité humaine joue sur l'ampleur et la fréquence des chutes de populations : ces deux critères se révèlent plus importants au regard des processus naturels. En revanche, la durée des épisodes d'effondrement semble être la même que celle qui peut avoir lieu dans l'environnement marin.

« Nous avons identifié l'empreinte de la pêche sur les fluctuations de population, déclare Timothy Essington, chercheur à l'université de Washington, aux États-Unis, et auteur principal de l'étude. La pêche accentue les creux dans les populations. »

Des solutions pour une pêche durable

Pour arriver à ces conclusions, les scientifiques ont examiné un vaste ensemble de données auprès de 55 stocks de poissons fourrage du Pacifique. 27 d'entre eux ont chuté à un quart ou moins de leur biomasse moyenne. Sur ces cas, la pêche a été particulièrement intense, de 50 à 200 % plus élevée que le taux moyen.
De plus, en comparant les données réelles à des données issues de simulations de fluctuations aléatoires et naturelles, les effondrements se sont révélés plus fréquents dans les stocks réels que dans 97 % des simulations, confortant l'idée que la surpêche peut contribuer à l'effondrement des populations.
Outre la perte économique qui en découle, le phénomène peut perturber les réseaux trophiques marins, les poissons fourrage transférant l'énergie du plancton aux prédateurs, comme les poissons carnassiers, les oiseaux de mer et les mammifères marins.
« Des stratégies simples peuvent éviter le pire des impacts écologiques à moindre coût », signale Timothy Essington. Les chercheurs proposent en effet une stratégie de gestion spécifique en vue d'une pêche durable. En suspendant l'activité lorsque les populations tombent à moins de la moitié de leur biomasse moyenne sur le long terme, 64 % des effondrements des espèces pourraient être évités tout en ne réduisant que de 2 % la capture moyenne sur le long terme, estiment-ils. L'application généralisée de ces types de stratégies pourrait permettre de maintenir les populations de poissons et la pêche sur le long terme.

Biocarburant : de l'hydrogène bon marché produit à partir de maïs

L'HYDROGÈNE comme source d'énergie propre, efficace... et bon marché : cela pourrait bientôt devenir une réalité. Une équipe de l'institut de Technologie de Virginie a en effet développé une méthode de production d'hydrogène écologique et économique à partir de résidus végétaux, en l'occurrence du maïs. Une solution qui pourrait permettre de généraliser l'utilisation de ce biocarburant et des véhicules à pile à combustible.
Depuis une dizaine d'années, l'équipe de Percival Zhang travaille à mettre au point des techniques de production d'hydrogène alternatives et économiques. Les chercheurs de l'institut de Technologie de Virginie (États-Unis) s'intéressent tout particulièrement aux actions d'enzymes (les catalyseurs des celet à leur capacité à libérer l'hydrogène retenu dans les plantes. Dans un numéro récent des Proceedings of the National Academy of Sciences, ils dévoilent une méthode de production bon marché et à haut rendement qui exploite les sucres contenus dans le maïs.
Pourquoi un tel intérêt pour l'hydrogène alors que sa consommation ne représente qu'un faible pourcentage de la production mondiale d'énergie ? D'abord parce qu'avec une densité énergétique de 33 kWh par kilogramme, il contient par exemple trois fois plus d'énergie que le gazole et même 2,5 fois plus que le gaz naturel. Par ailleurs, utilisé dans une pile à combustible, l'hydrogène, qui se combine à l'air pour produire de l'électricité, ne rejette rien d'autre que de l'eau. Il fait donc figure de carburant idéal pour les voitures du futur. Cependant, les technologies de production classiques reposent aujourd'hui encore largement sur des combustibles fossiles (hydrocarbures, gaz naturel, etc.). Elles coûtent cher et dégagent de grandes quantités de CO2. D'où l'importance des travaux menés par l'équipe de Percival Zhang.

Extraire l'hydrogène du glucose et du xylose du maïs

Il existe déjà des méthodes de production d'hydrogène à partir de biomasse mais elles reposent en général sur une matière première de sucres raffinés, lesquels exigent déjà une dépense d'énergie pour leur production. Les chercheurs de l'institut de Technologie de Virginie proposent quant à eux d'exploiter des déchets de biomasse tels que les tiges ou les enveloppes des épis de maïs (principale céréale cultivée aux États-Unis). De quoi réduire les coûts et imaginer un modèle de production d'énergie distribuée qui serait à la fois au plus près des usines de transformation et des consommateurs.



S'appuyant sur un modèle informatique, l'équipe de Percival Zhang a décortiqué les réactions enzymatiques possibles pour dégrader les sucres de résidus de maïs avec production d'hydrogène et de CO2. Les chercheurs ont ainsi découvert une série de chaîne de réactions qui n'existe pas dans la nature mais qui s'avère très efficace pour extraire l'hydrogène contenu à la fois dans le glucose et dans le xylose du maïs. En agissant sur ces deux types de sucres simultanément, ils ont pu augmenter la vitesse de libération de l'hydrogène et aller jusqu'à tripler le volume produit de manière plus classique.
L'équipe de l'institut de Technologie de Virginie a également réussi à augmenter d'un facteur dix le rendement des réactions enzymatiques par rapport aux meilleures méthodes connues aujourd'hui. Un niveau suffisant pour envisager la production d'hydrogène au sein de petites installation, « semblables aux stations-services traditionnelles » affirment les chercheurs. D'autant que la réaction biologique impliquée ne nécessite pas la création de conditions particulières qui exigeraient de gros moyens techniques. L'hydrogène produit peut être facilement séparé des enzymes en solution aqueuse et reste de grande qualité. De quoi généraliser l'utilisation de véhicules à pile à combustible, selon les chercheurs américains, et diminuer ainsi de manière spectaculaire le recours aux combustibles fossiles et les émissions de gaz à effet de serre.

RECORD : LA VOITURE AUTONOME DE DELPHI PARCOURT 5.471 KM



Delphi, fabricant de composants électroniques jusqu'alors inconnu du grand public, a réalisé le plus long trajet en conduite autonome jamais entrepris en Amérique du Nord. Au fil de cette traversée des États-Unis de 5.471 km, l'Audi SQ5 a su s'adapter en conditions réelles aux différentes situations rencontrées (intempéries, sorties d'autoroutes, déviations pour travaux etc.).
Comme elle l'avait annoncé, l'entreprise Delphi Automotive PLC a réalisé une traversée des États-Unis en voiture autonome. Le 22 mars, une Audi SQ5 spécialement équipée est partie de San Francisco en direction de New York pour un voyage de 5.471 km. Munie d'une multitude de capteurs radar, caméras et microprocesseurs, elle a effectué 99 % du chemin sans assistance humaine. Basée au Royaume-Uni, Delphi développe déjà des composants destinés aux systèmes de conduite autonome. Cette expérience lui a permis d'évaluer l'étendue de son expertise dans des conditions de conduite très variées. L'expérience est relatée dans un communiqué de presse ainsi que sur la page Web Delphi Drive.
De mois en mois, les fabricants de voitures et autres marques multiplient leurs annonces sur l'innovation dans le secteur des voitures autonomes. Au salon de New York, jeudi dernier, le PDG de Nissan, Carlos Ghosn, a promis que les voitures autonomes atteindraient les routes japonaises avant fin 2016 et qu'elles seraient capables de naviguer sur les autoroutes comme sur les voies urbaines sans l'aide d'un conducteur humain avant 2020.

Six experts ont accompagné l'Audi autonome

Compte tenu de ce contexte, il peut surprendre que Delphi soit le premier à traverser les États-Unis d'une côte à l'autre. Son voyage reste le plus long jamais effectué en conduite autonome sur les routes américaines. Pendant neuf jours, la SQ5 en question a traversé 15 États et, comme prévu, rencontré de nombreuses situations potentiellement difficiles : intempéries, agressivité des conducteurs environnants, déviations pour travaux... Alors qu'un conducteur humain peut comprendre et réagir face à ces conditions, un système informatique a potentiellement plus de mal à les interpréter.
Six experts de Delphi ont accompagné l'Audi autonome, soit à l'intérieur du véhicule, soit dans une deuxième voiture chargée de recevoir et analyser les données produites par les capteurs et les systèmes chargés de la conduite autonome. Le voyage a généré plus de 2 téraoctets de données sur les capacités de la voiture, y compris le stationnement automatique, la conduite sur autoroute, le changement de voie, les sorties de l'autoroute et la conduite en milieu urbain. « Les performances de notre véhicule pendant ce trajet étaient remarquables et elles ont dépassé nos attentes, observe Jeff Owens, directeur de la technologie chez Delphi. L'intelligence obtenue grâce à ce voyage nous aidera à optimiser nos produits de sécurité existants et accélérera le développement de nos futurs produits. »

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

OFFRE D'EMPLOI

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION BASÉE À ALGER

CHERCHE

- Un Directeur Général (Maîtrise de l'anglais exigée)
- Une Assistante de Direction (Maîtrise de l'anglais exigée)
- Un Responsable des Ressources humaines
- Un Conducteur de Travaux
- Un Conducteur de Travaux Principal (Notions d'anglais)
- Un Métreur-Vérificateur
- Un Chef de Chantier
- Un Topographe
- Un Informaticien
- Un Comptable

▸ Expérience de 05 ans minimum exigée.
▸ Permis de Conduire et Disponibilité

Envoyer CV et Lettre de Motivation
Email : winajob@yahoo.com

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport. Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

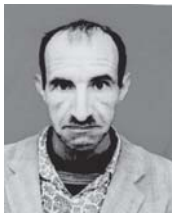
Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

sos

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

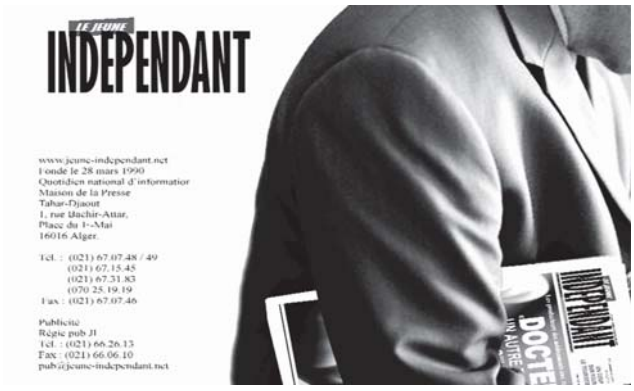
Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
 Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LA VÉRITÉ SUR LES PÂTES



Les pâtes font grossir
FAUX
Tous les spécialistes sont unanimes : les féculents comme les pâtes ne font pas grossir, sauf si vous en consommez des quantités excessives. En effet, les glucides complexes qu'ils contiennent sont lentement assimilés par l'organisme et retardent plus efficacement le retour de la faim. Il est alors plus facile d'éviter de « craquer » entre les repas. Peu grasses lorsqu'elles sont nature (moins de 2 g de graisses pour 100 g de pâtes cuites), le vrai problème des pâtes est plutôt la façon dont nous les préparons ou nous les accompagnons de sauces ou de fromage râpé...

Il y a des vitamines et des minéraux dans les pâtes
VRAI
Les pâtes, comme beaucoup d'autres féculents (riz, légumes secs....), constituent de bonnes sources de vitamines et de minéraux, mais surtout lorsqu'ils ne sont pas trop raffinés. En effet, contrairement aux pâtes classiques faites avec la farine blanche, les versions complètes sont élaborées avec de la farine complète composée avec le grain de blé entier, c'est-à-dire l'amande ainsi que le germe et les enveloppes comestibles. Leur atout : elles sont plus riches en nutriments que les pâtes classiques, en fibres, minéraux et vitamines B. On trouve ainsi des vitamines B1 et B3 pour bien utiliser les glucides, de la vitamine B9 essentielle aux globules rouges et pour le système nerveux du foetus, mais aussi des minéraux comme le magnésium pour l'influx nerveux et la contraction des muscles, et du phosphore, important pour le squelette.

Il faut toujours ajouter un peu d'huile dans l'eau des pâtes pour éviter qu'elles ne collent
FAUX
Les pâtes alimentaires sont préparées avec une variété de blé dur qui possède une haute teneur en protéines (gluten), ce qui donne une pâte qui résiste mieux à la cuisson et qui reste ferme et peu collante. En revanche, on peut très bien ajouter un filet d'huile, notamment d'olive, une fois les pâtes égouttées pour le goût ou pour garder leur texture si on ne les assaisonne pas immédiatement.

COMBIEN DE FOIS SE LAVER LES CHEVEUX ?



SI VOS CHEVEUX SONT NORMAUX : vous serez ravi(e)s d'apprendre que les cheveux normaux sont les moins contraignants à entretenir. Selon Vanessa Giani, ce type de cheveux ne présente aucun problème particulier ; deux shampooings par semaine suffisent largement. De temps en temps, faites suivre le shampooing d'un soin hydratant pour maintenir vos cheveux en parfaite santé.

SI VOS CHEVEUX SONT SECS : les cheveux secs manquent quant à eux d'hydratation. Vanessa Giani conseille de les laver une à deux fois par semaine avec un shampooing et un après-shampooing hydratants, à base d'acides gras essentiels. Complétez avec des soins sans rinçage type baume nourrissant ou huile pour cheveux. Après chaque shampooing, mais aussi au quotidien sur cheveux secs pour les nourrir et combler les brèches. Une fois par semaine, appliquez un masque réparateur.

SI VOS CHEVEUX SONT CRÉPUS : sachez que votre cuir chevelu produit moins de sébum qu'il n'en faut. Pour compenser ce manque, il faut laver sa crinière une à deux fois par semaine avec des soins spécifiques, spécialement conçus pour ce type de cheveux. L'application d'un après-shampooing et d'un masque nourrissant (à base par exemple d'huile d'avocat ou de noix de coco) est indispensable.
Très en vogue, la tendance du Co-wash séduit de plus en plus de chevelures crépues. Cette méthode consiste à remplacer le shampooing par un après-shampooing, plus riche en ingrédients nourrissants et moins agressif.

SI VOS CHEVEUX SONT GRAS : contrairement aux autres types de cheveux, qui ne nécessitent en moyenne qu'un à deux shampooings par semaine, les cheveux gras doivent être lavés plus régulièrement. Les glandes sébacées de ce cuir chevelu produisent trop de sébum. Pour éviter qu'ils ne brillent à la fin de la journée, Vanessa Giani recommande donc de les laver tous les jours. A privilégier : les shampooings à base de plantes aux vertus assainissantes ou de zinc pyrithione, un agent antifongique et antibactérien.

Si vos cheveux ne sont pas gras de nature mais luisent de temps en temps (après une séance de sport, sous l'effet de la chaleur, etc..), vous pouvez les laver plus de deux fois par semaine. Privilégiez un shampooing doux, au pH neutre qui rééquilibre la flore capillaire ou optez de temps en temps pour une méthode alternative…

COMMENT RATTRAPER UN REPAS TROP SALÉ?



La réussite d'un plat passe en partie par un bon assaisonnement. Et lorsqu'on vient de terminer une bonne recette et que l'on s'aperçoit que cette dernière est trop salée, c'est la catastrophe!!! Mais ne vous affolez pas, il y a des astuces pour rattraper votre repas...

- Il suffit d'ajouter une ou plusieurs pommes de terre crues (selon l'importance de la catastrophe) dans votre plat. Elles absorberont, comme par magie, une grand partie du sel et rendront votre plat à nouveau comestible...

- Vous avez aussi l'option du morceau de sucre à mettre dans une cuillère. Vous la laissez tremper quelques instants dans le plat en veillant à ce que le sucre ne fonde pas et ne tombe pas dans la sauce…

- Si on peut rajouter de l'eau, il ne faut pas hésiter, dans le cas contraire mélanger un jus de citron qui devrait tout arranger.

ASTUCE POUR FAIRE BRILLER VOTRE CARRELAGE!



Comment éviter les traces sur le carrelage ? Comment enlever le gras sur le carrelage ? Qu'il soit en grès cérame, en ardoise, en tomettes ou en céramique, si dès que quelqu'un marche sur votre sol des traces de pas se forment ou dès que vous passez la serpillière vous voyez des marques, ressemblant à des traînées grasses, essayez ceci...

Le carrelage de douche

Quand le carrelage d'une douche est sale, il faut le laver pour récupérer les joints et sortir le tartre des surfaces.
Pour cela, diluer du vinaigre blanc dans de l'eau chaude. Mettre sur l'éponge et frotter. rincer et passer encore de l'eau avec un peu de javel puis bien rincer une seconde fois à l'eau claire et laisser sécher.

Tajine au poulet et aux oeufs



Ingrédients:

-4 cuisses de poulet avec le haut ou un petit poulet coupé
-8 oeufs
-1 oignon émincé
-1/2 botte de persil plat émincé
-1/2 botte de coriandre émincée
-2 gousses d'ail
-1 c. à café de citron confit (ou plus selon le goût)
-1 bâton de cannelle
-1 c. à café de Rass El Hanout
-1/2 à 1 c. à café de gingembre moulu
-1/2 à 1 c. à café de curcuma moulu
-Un peu de safran si vous en aimez
-Poivre noir et sel
-2 c. à soupe d'huile d'olive

Les étapes:

Dans un tajine ou une sauteuse, faire chauffer l'huile et y faire suer l'oignon et l'ail.
Ajouter le poulet, le persil, la coriandre, le citron confit ainsi que les épices, puis mélanger pour bien faire imprégner les saveurs.
Faire dorer à souhait puis arroser d'un grand verre d'eau de manière à couvrir à mi-hauteur le poulet.
Fermer et laisser cuire 30 min en surveillant la cuisson et le bouillon, n'hésitez pas à arroser de très peu d'eau au fur et à mesure.
Dans un grand bol, battre les oeufs en omelette, saler légèrement.
Verser sur le poulet en veillant à en disposer partout. Réduire le feu et laisser cuire 5 à 8 min.
Le tajine doit être doré et bien pris.
Serivir avec du pain.

Knidlettes



Ingrédients pour la pâte:

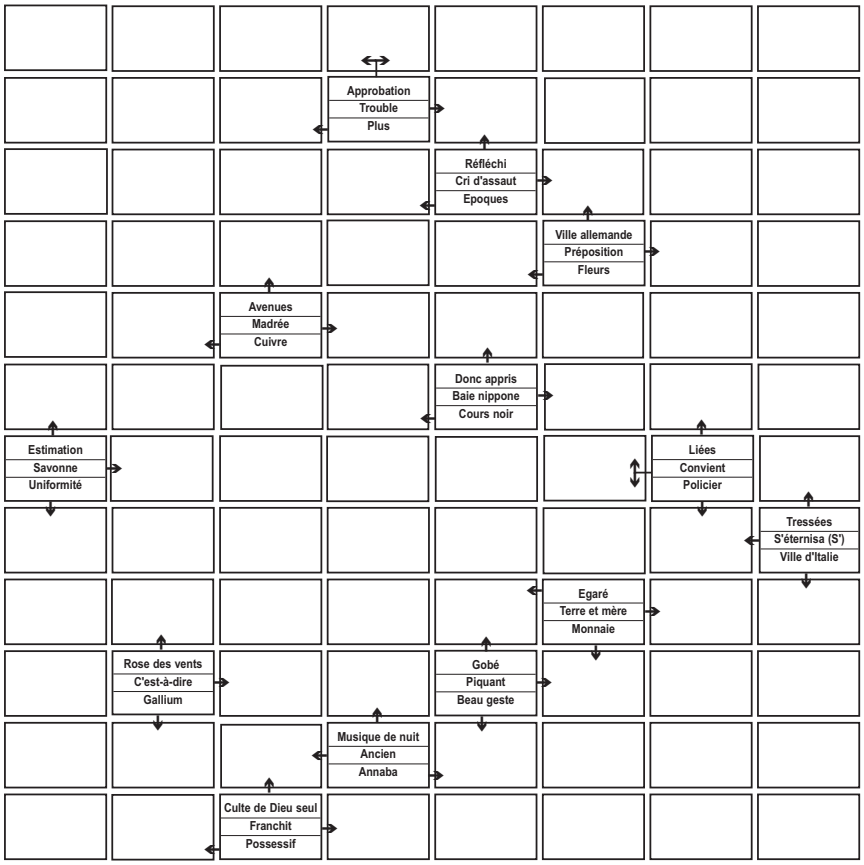
-3 mesure de farine
-1 mesure de beurre clarifié
-1 pincée de sel
-eau de fleur d'oranger pour ramasser la pâte.
Pour la Farce:
-3 mesure d'amande (400g)
-1 mesure de sucre glace
-1/2 c à c de vanille
-2 à s de fleur d'oranger
-3 à 4 oeufs
-2 c à s de beurre fondu
Décoration:
-Miel-fleur d'oranger + Paillettes alimentaire + Amandes entières

Préparation pour la pâte:

Mettez la farine dans une jatte avec le sel, faites un puits et versez le beurre fondu et frottez entre les mains pour faire pénétrer le gras.
Ajouter fleurs d'oranger et ramasser la pâte qui doit être un peu ferme.
Couvrir et laisser reposer.

Mettez la poudre d'amande dans un saladiers et mélanger avec les autres ingrédients pour avoir une pâte molle.
Fleurez le plan de travail et aplatissez la pâte avec un rouleau a pâtisserie.
Coupez des formes rondes dentelées avec un emporte pièce.
Dans des petits moules a tartelettes ,glissez la pâte que vous avez coupé dans le moule et la remplir de farce.
Piquer chaque gâteau avec une amande entière, mettez les mouler remplis dans un plat. Enfourner a 180° pour 35 40 mn.
A la sortie tremper les gâteaux dans le miel chauffer et parfumé a la fleur d'oranger. en suite décorer avec les paillettes alimentaires. mettez les gâteaux dans des caissettes.

Mots fléchés n° 1429



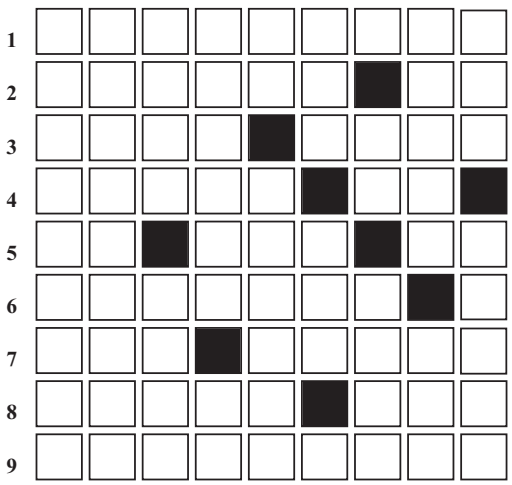
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1428

Horizontalement

- BROCARD COUS - MAI ALAISE - N TE - RENIE
- ARRIMER - LOIS - ERG OSE - ISEO G - NUL - ES
- URSS - ALI EU - AMI - E REA - EMIR ARROSEES
- CATALOGUERA BOLEROS - RUER RUA - RIENS -AR OSIRIS - USA - O
- C - SEM - IL - MES AMENEES - AIME RA - IRREEL - IE DINE - GOSIERS

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1429



HORIZONTALEMENT

1. Mettent des obstacles - 2. Fusilier américain - Contracté - 3. Adjura - Poisson - 4. Espace sablé - Dans le vent - 5. Possessif - Tribunal international - Devant la matière - 6. Embrasse - 7. Ville du Brésil - Procédé de radionavigation - 8. Circonspect - Elle a sa charte - 9. Monnaies romaines.

VERTICALEMENT

1. Alourdiras - 2. Qui appartient au récit - 3. Fait un choix - Monarques - 4. Plaisante - Petit cube - 5. Cycle - Débarrassée de ses poils - 6. Solitaire, c'est le ténia - Déesse marine - 7. Unau - Commerce ancien - 8. Petite même adulte - Cancre - 9. Abattu - Cavité d'os.

SOLUTION N° 1428

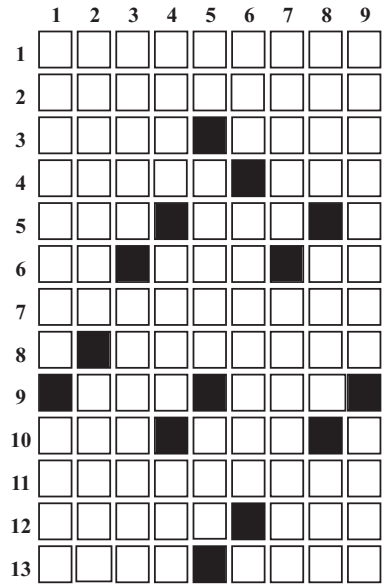
HORIZONTALEMENT

ACCEPTENT
PREMIERES
PIPE - NEVA
AMEUTE - ER
RIS - ABUS -
EN - PURS - C
NETO - ENTA
CL - ROSEES
ESSEN - ETA

VERTICALEMENT

APPARENCE
CRIMINELS
CEPES - T - S
EMEU - PORE
PI - TAU - ON
TENEBRES -
ERE - USNEE
NEVES - TET
TSAR - CASA

Mots croisés 9/13 n° 1429



HORIZONTALEMENT

1. Tenues de clochard - 2. Habituel - 3. Bande de tigre - Droit - 4. Team milanais - Façon de parler - 5. Consultes - Il est témoin d'une naissance - 6. Vu écrit - Point essentiel - Cours court - 7. Se faire prêter - 8. Causes - 9. Cri de bûcheron - Râpé - 10. Gousse parfumée - L'oiseau en est pourvu - 11. Saucisse - 12. Petite lame - Sans effet - 13. Premières nommées - Monnaie américaine.

VERTICALEMENT

1. Grands singes - Réserve d'énergie - 2. On l'utilise dans le nucléaire - Braiment - 3. Règles - Amande grillée et sucrée - 4. Réfutée - Hardiesse - Réservoir laitier - 5. En vogue - Brillé - Indique un doute - 6. Sans ressource - Erotique - 7. Affable - Région d'Italie - 8. Lac des Etats-Unis - Moyen de direction - Camouflés - 9. Parfums - Auréole lumineuse.

SOLUTION N° 1428

HORIZONTALEMENT

BOOMERANG ENRACINEE SUBIR - TEL T - INOUIS - SET - ULM - E ETES - TIFS LA - EDITES L - SURMENE EVALUE - TU
ROIS - MIEL SUS - FESSE - TISONS - E RESTITUES

VERTICALEMENT

BESTSELLERS - R ONU - ETA - VOUTE ORBITE - SAISIS
MAIN - SEULS - ST ECROU - DRU - FOI RI - ULTIME-MENT ANTIMITE - ISSU NEES - FENTES - EGEL - ESSEU-LEES

SODUKU 158

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

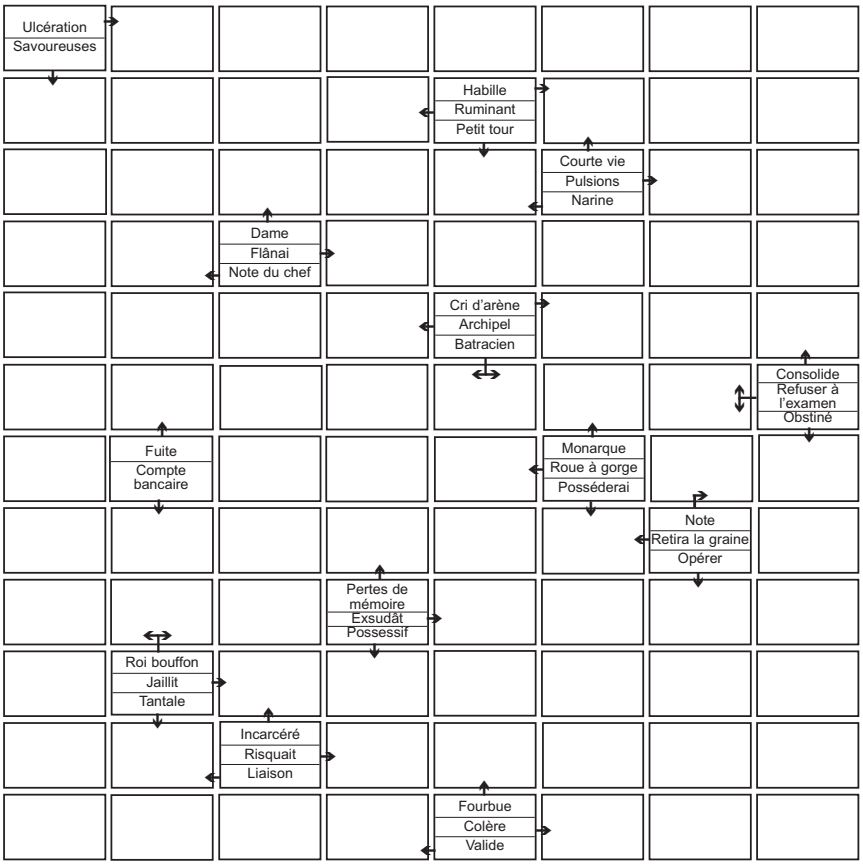
	3		1	5		4		
		9					2	
5			4					1
	8		3					9
	4	7		1		5	8	
9			8		6		7	
8				6	3			4
3	2					9		
		5		9	4		1	



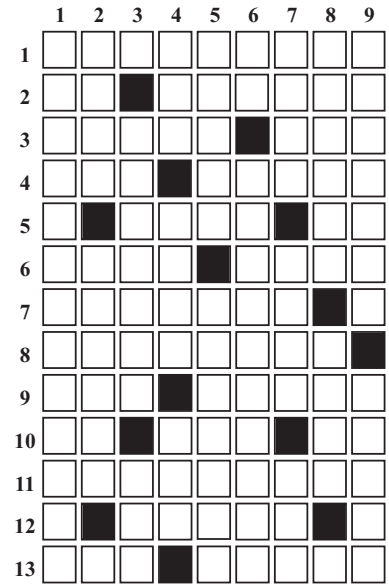
SOLUTIONS

3	9	8	1	5	4	2	6	7
1	6	4	7	2	3	9	8	5
7	2	5	9	8	6	3	1	4
2	1	7	4	3	9	6	5	8
9	5	3	6	1	8	4	7	2
4	8	6	5	7	2	1	3	9
8	4	1	2	6	7	5	9	3
5	3	9	8	4	1	7	2	6
6	7	2	3	9	5	8	4	1

Mots fléchés n° 1481



Mots croisés 9/13 n° 1481



HORIZONTALEMENT

1. Gardes aux frontières – 2. Valeur du silence – Mauvais navire – 3. Veste croisée – Plante médicinale – 4. Cohérent – Tirer de rien – 5. Ville de l'Inde – Indication d'origine – 6. Situation – Attitude – 7. Racontées – 8. Cordons de traction – 9. Bière de pub – Moquerie collective – 10. La troisième personne – Vil – De son temps – 11. Dénombrant – 12. Retour du froid – 13. Pronom – Dressé.

VERTICALEMENT

1. Films instructifs – 2. Capitole de l'Ouest – Cisèle – 3. Hétérogène – Ovation – 4. Beau parleur – Cheminée – Rêvasse – 5. Ville française – Indéfinissable – 6. Egouttoir – Devenir plus court – 7. Etat d'Europe – As le toupet – Boxeur américain – 8. Battues – Poitrine – 9. Hirondelles de mer – Greffée.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1480

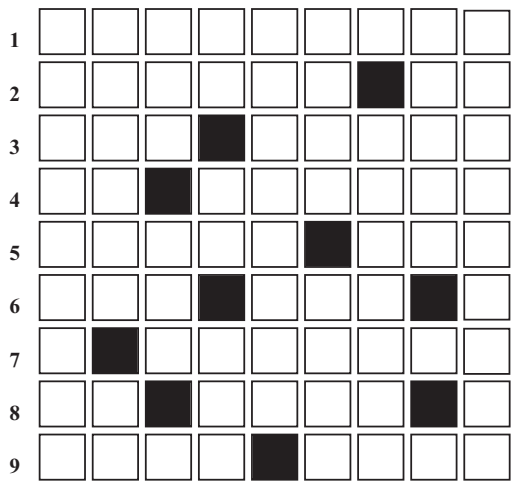
Horizontalement

SCARABEE – ISOLES – OBERE – IE
TARE – ORS – AN – NEVES – CI – ANGES
ARE – VUES – CELE – ASO
GATAIT – E – C – USAS – T
EBENE – ON – ROT – VENT

Verticalement

STAGE – ACCROC – A – VIELE – AVEN
CARABINE – OBI – BOUT – EVASE – G
ARETES – LUTE – ERE – OSES – NIE
RE – ANONES – RA – ESSEN – SOTTES

Mots croisés 9/9 n° 1481



SOLUTION N° 1480

HORIZONTALEMENT

CARAPACES
ABORIGENE
BONDEE – FR
RIDES – TIR
I – EU – M – NU
OS – REIN – R
LAD – REUNI
EPOUILLEE
SANTES – OR

VERTICALEMENT

CABRIOLES
ABOI – SAPA
RONDE – DON
ARDEUR – UT
PIES – ERIE
AGE – MIELS
CE – T – NUL –
ENFIN – NEO
SERRURIER

HORIZONTALEMENT

1. Rendre moins dur – 2. Bouche de bête – Mot de môme – 3. Mets de gourmet – Passés au four – 4. En ville – Te développes – 5. Parier – Carré vert – 6. Lettre grecque – Source de vie – 7. Fantôme – 8. Règle de dessin – Ville d'Italie – 9. Ratite – Cours de l'Eire.

VERTICALEMENT

1. Ajoute un ornement – 2. Escorta – Etat-major – 3. Possessif – Tamis – 4. Marque d'alternative – Terre et mère – Un chouïa – 5. Blessées – 6. Frayeur – Contrat – 7. Attribuer à – 8. Equipe milanaise – 9. Rend la sérénité.

SOLUTION N° 1480

HORIZONTALEMENT

PORTRAITS
EBAHIS – AA
NEVE – OSSU
ARISE – OST
LEV – VASE –
I – EMERI – E
SPRINTERS
AI – ETA – ES
TEE – EBENE
IULE – AMEN
O – FAINE – C
NOEUD – UNE
SUS – AISES

VERTICALEMENT

PENALISATIONS
OBERE – PIEU – OU
RAVIVER – ELFES
THES – MIE – EAU –
RI – EVENTE – IDA
ASO – ARTABAN – I
I – SOSIE – EMEUS
TASSE – RENE – NE
SAUT – ESSENCES

soduku 210

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9				8			6
			1	2			7	4
4							8	9
				7	4			
	4	7				6	1	
			6	8				
5	3							7
1	2			9	3			
8			4				9	

SOLUTIONS

6	8	3	5	1	4	2	7	9
5	9	4	8	7	2	6	3	1
1	7	2	6	3	9	8	4	5
7	4	1	2	9	6	3	5	8
9	2	8	3	5	1	7	6	4
3	6	5	4	8	7	1	9	2
2	1	9	7	6	5	4	8	3
4	3	7	9	2	8	5	1	6
8	5	6	1	4	3	9	2	7

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOSCOM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

20:55 The Voice, la plus belle voix



Il ne reste désormais qu'un talent par coach. Ils sont donc quatre candidats à s'affronter lors de cette finale et devront donner le meilleur d'eux-mêmes afin de séduire les téléspectateurs. En effet, c'est le public qui désignera le gagnant. Le successeur de Kendji Girac, vainqueur l'an dernier, enregistrera un album pour Universal Music. Mika est bien décidé à mener une fois de plus un membre de son équipe sur la plus haute marche du podium. Mais il sera peut-être supplanté par les autres coachs : Jenifer, Florent Pagny ou même Zazie, qui pourrait ainsi connaître une heureuse issue pour sa première participation au télé-crochet ! Puis, dès le 29 mai prochain, les huit meilleurs artistes de la saison entameront à Amiens leur ...

20:57 Edge of Tomorrow



L'Europe a été envahie par de terribles extraterrestres. Après des défaites en série, l'armée humaine prévoit un grand débarquement sur les plages normandes. Soldat inexpérimenté et incorporé malgré lui, Bill Cage se retrouve sur le front, incapable de contrôler sa cuirasse et ses armes. Il est tué en quelques minutes... Et se réveille la veille de l'assaut. Grâce à ces résurrections en boucle, Cage va tenter de s'améliorer au combat.

20:55 Hawaii 5-0 : La Po'ino



Joe White débarque à Hawaii avec Mitch Lange, un spécialiste dans la gestion des urgences qui a contracté la grippe aviaire à Manille (Philippines). Steve profite de sa présence pour lui poser des questions sur la relation entre Doris et Wo Fat. Alors que les deux hommes discutent, leur véhicule est attaqué. Mitch Lange est enlevé. L'équipe doit le retrouver dans les meilleurs délais pour éviter qu'il ne contamine toute la population. Sa femme Amy est aussitôt alertée.

20:55 Le plus grand cabaret du monde



Patrick Sébastien et Estelle Lefébure, marraine de cette émission, reçoivent de nombreux artistes pour des prouesses pleines de magie, d'humour et de visuels spectaculaires. Les invités sont : Anne Roumanoff, Amaury Vassili, Julien Lepers, Lisa Angell, Emmanuelle Boidron, Pascal Légitimus, Gérard Hernandez, Brigitte Lahaie, Didier Gustin et Nelson Monfort. L'animateur accueille également la troupe Vershinini pour son numéro de cadre russe, Alyona Pavlova avec son cerceau aérien, ...

20:50 Mongeville : Les ombres d'un d...



Le corps d'une jeune femme est retrouvé dans une casse de voitures. Mongeville fait le rapprochement avec un meurtre similaire survenu sept ans plus tôt. A l'époque, chargé du dossier, il avait mis hors de cause un certain Jacques Charpentier. Interrogé par la police pour ce nouveau crime, l'homme n'a pas d'alibi. Mongeville se demande alors s'il ne s'était pas trompé lors de la précédente enquête.

21:00 69 minutes sans chichis



Lio, chanteuse belge d'origine portugaise, rendue célèbre par le titre «Banana Split», en 1979, est l'invitée de Joëlle Scoriels. Elle revient sur son parcours, ses projets et les moments qui ont compté dans sa vie, tant d'un point de vue privé que professionel. L'émission est également l'occasion de découvrir l'univers artistique très riche de Lio, qui conjugue le chant et la scène, mais aussi le cinéma et la télévision.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:08	12:27	16:12	19:16	20:41
CONSTANTINE	04:14	12:32	16:16	19:20	20:44
ALGER	04:27	12:46	16:30	19:35	21:00
OUARGLA	04:32	12:37	16:16	19:19	20:37
CHLEF	04:36	12:53	16:37	19:41	21:05
MOSTAGANEM	04:41	12:58	16:41	19:45	21:09
ORAN	04:45	13:01	16:44	19:48	21:11

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5154 - SAMEDI 6 RADJAB 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	24°	13°
Oran	25°	12°
Constantine	27°	12°
Ouargla	37°	17°

ELÉGANCE ET RAFFINEMENT POUR LES DERNIERS SMARTPHONES DE SAMSUNG

Les Galaxy S6 et Galaxy S6 edge sur le marché algérien

Les amateurs de smartphones dernier cri n'auront pas attendu longtemps pour voir arriver sur le marché algérien les Samsung Galaxy S6 et Galaxy S6 edge. Présentés en avant première mondiale au Mobile World Congress à Barcelone en mars dernier, ils sont disponibles en Algérie depuis le 20 avril 2015.

Les tous derniers smartphones de Samsung, présentés dans la soirée de mercredi dernier à Alger, ont tout pour conquérir les plus exigeants en matière de design, de fonctionnalités, de durabilité. Avec ses deux dernières innovations technologiques, Samsung a réalisé son objectif de vouloir «produire le plus beau et le plus performant des smartphones», pour paraphraser le responsable marketing de Samsung Algérie, Riad Atouchi. Si pour les deux modèles on retrouve les mêmes fonctionnalités, pour le Galaxy S6 edge, Samsung est sorti des sentiers battus et a osé un design nettement différent, avec des courbes plus raffinés et plus saisissantes au regard. Mais que ce soit le Galaxy S6 ou le Galaxy S6 edge, les deux renvoient une image d'élégance, de raffinement et de robustesse que tout un chacun souhaite voir dans son smartphone. Riad Atouchi et le responsable de la division téléphonie mobile de Samsung Algérie, Hicham Abdoun, se sont relayés pour expliquer à la nombreuse assistance les nouveautés technologiques et les points forts des derniers-nés de l'incontesté géant sud-coréen de l'électronique. «Créés avec passion, le Galaxy S6 et le Galaxy S6 edge sont façonnés afin d'établir une nouvelle norme de design et une fusion d'éléments premium, offrant ainsi une expérience mobile inégalée où la précision joint le design à la puissance des fonctionnalités. Les 2 joyaux, façonnés en métal et en verre, allient design avant-gardiste et technologie de pointe. Le Galaxy S6 Edge, au tout premier écran doublement incurvé, offre une expérience visuelle enveloppante et unique», ont déclaré les responsables de Samsung Algérie.

Façonné avec précision, combinant le métal et le verre, les deux modèles offrent une tenue solide et une expérience visuelle unique, grâce au premier écran au monde incurvé sur les deux bords. L'avant et l'arrière du smartphone sont en Corning Gorilla Glass 4, le verre le plus robuste sur le marché. «Ce design intemporel exige le meilleur de la technologie de verre ainsi qu'un contrôle de qualité hors pair, distinguant le Galaxy S6 et le Galaxy S6 edge de tout autre mobile sur le marché», selon les responsables de Samsung. A cela s'ajoute une toute nouvelle interface qui facilite l'utilisation et offre une expérience raffinée et optimisée, simplifiant ainsi les applications et apportant des fonctionnalités et des paramètres plus intuitifs. Les deux modèles sont équipés d'une caméra avant et arrière très réactive et brillante, avec «une lentille F1.9 et les capteurs avant et arrière de 5MP et 16MP respectivement, qui apportent une qualité d'image smartphone parmi les plus avancées, même en situation de faible éclairage». Il y a lieu de relever que la mémoire vive est de 3 GB, pour une mémoire interne de 32, 64 et 128 GB. Pour l'heure, seuls les appareils à 32 GB sont disponibles en Algérie, les deux autres suivront dans quelques semaines.

Parmi les accessoires, il y a le chargeur sans fil que l'on peut prendre partout avec soi, en plus du fait que 10 minutes de rechargement seulement tiennent quatre heures d'utilisation, même avec connexion. Les appareils sont compatibles avec n'importe quel pad à induction disponible sur le marché qui soutient les technologies WPC et PMA.

Outre une sécurité améliorée et de nouvelles solutions entreprises, on retrouve côté fonctionnalités un écran Quad HD qui offre une très haute définition grâce à une importante densité de pixels, soit 577 ppi. Avec la technologie Super Amoled, les couleurs sont fidèlement reproduites quelles que soient les conditions, avec un écran qui s'adapte en luminosité et contraste. Dotés du premier processeur mobile gravé en 14 nm sur une plateforme 64 bits, ils repoussent les limites en termes de vitesse et de puissance. «Ce nouveau processeur huit cœurs offre des performances multitâches et multimédia inégalées, des vitesses d'enregistrement améliorées, pour une consommation optimisée.» Ce ne sont là que quelques caractéristiques des nouveaux Galaxy que les consommateurs pourront découvrir, dans plusieurs couleurs, au niveau des boutiques Samsung et de celles des opérateurs du mobile à des prix entre 100 000 et 110 000 DA.

Tania Gacem

SELON LE CROISSANT ROUGE

Plus d'un demi-million de libyens ont fui le pays depuis 2014

PLUS de 500.000 personnes ont fui depuis 2014 les combats en Libye, un pays livré aux seigneurs de la guerre, a rapporté jeudi le Croissant rouge libyen. «L'escalade de la violence armée en Libye a chassé de chez elle plus d'un demi-million de personnes entre le 14 mai 2014 et début avril» 2015, précise un nouveau rapport du Croissant rouge libyen. La capitale Tripoli a reçu le plus important contingent de déplacés, avec plus de 126.000 personnes, tandis que 110.000 ont été enregistrées à Benghazi (Est), la deuxième ville du pays, est-il précisé. Ces chiffres sont les premiers publiés par une source libyenne, mais ne prennent pas en compte les déplacés ayant trouvé refuge chez des proches plutôt que dans des écoles ou des camps, a déclaré un militant local pour la presse. Selon le Croissant rouge, les violences principales se déroulent à «Benghazi, dans l'ouest et le centre du pays, ainsi qu'à Derna (est)». Le rapport ne mentionne pas les personnes ayant fui le pays, alors que le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) a estimé leur nombre à quelque 100.000 personnes. Livrée aux milices depuis la chute de l'ancien régime en 2011, la Libye a plongé dans la violence et le chaos politique. Elle est désormais dotée de deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un installé à Tripoli et proche de la coalition de milices Fajr Libya et l'autre, reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk (est). Les autorités tunisiennes ont fait état de la présence de plus de 300 000 libyens en Tunisie depuis l'agression de l'Otan en 2011.

S. N.

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

Grand hommage à Zhor Ounissi et Malek Haddad

UN HOMMAGE particulier a été rendu, avant-hier à Constantine, à l'écrivaine Zhor Ounissi et, à titre posthume, au poète et homme de lettres Malek Haddad, deux icônes de la littérature, natifs de la ville du Vieux Rocher.

La cérémonie, organisée au palais de la culture portant le nom de l'écrivain disparu, en présence des familles et d'amis de ces deux figures de la littérature nationale, a été marquée, notamment, par la présentation et la vente dédicace du livre de l'ancienne ministre algérienne, Zhor Ounissi, paru en avril 2015 aux éditions Alpha sous le titre «L'imam Abdelhamid Benbadis et la renaissance d'une Ouma : histoire d'une vie».

Née en 1937 à Constantine, où elle vécut jusqu'à l'âge adulte, Mme Ounissi est auteure et femme politique. Elle est connue pour être l'une des premières femmes à avoir occupé un poste de ministre en Algérie. Des témoignages, des récitals de poésie, des lectures d'extraits de poèmes de Malek Haddad et des passages du livre de Mme Ounissi, ont caractérisé cette cérémonie d'hommage organisée sous l'égide du commissariat de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» à l'occasion de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, en présence des autorités de la wilaya et de nombreux hommes de culture. Le chef de département du livre et de la littérature du commissariat, Yasser Arafat Gana, le directeur de la culture, Djamel Foughali ainsi que de nombreux universitaires, écrivains et poètes, ont, tour à tour, vanté les mérites de la «Chahrazed de la prose», Zhor Ounissi, avant de mettre en exergue les qualités et la beauté du verbe de Malek Haddad, l'auteur de «Si Constantine m'était contée…» qui consiste en une série d'articles parus dans le journal An Nasr (paraissant alors en français) entre le 4 et le 14 janvier 1966. «Le Malheur en danger» (poèmes), «La Nef de Paris», «La Dernière impression», «Je t'offrirai une gazelle» (roman), «L'élève et la leçon» (roman), «Le Quai aux Fleurs ne répond plus» (roman), «Les Zéros tournent en rond» (essai) et «Ecoute et je t'appelle» (poèmes), ont été cités en référence pour illustrer les qualités littéraires de cet homme de lettres Constantinois.

APS

SUITE À L'AVERTISSEMENT DE CHORFI

La chaîne El-Djazaïria suspend une émission satirique

QUATRE JOURS après l'avertissement adressé par la direction de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) à la chaîne El-Djazaïria TV elle suspendra la diffusion de son émission hebdomadaire satirique «Week-end», dont le ton est jugé «attentatoire» à l'éthique. C'est ce qu'a fait savoir hier une source au sein de la direction de l'information de la chaîne.

Le dernier numéro de l'émission est prévu le weekend mais ne sera pas reconduite pour la semaine prochaine. L'Arav avait laissé planer une menace de sanctions prévues par la loi sur l'information et l'audiovisuel contre cette télévision coupable de «dérives répétitives».

Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Miloud Chorfi a appelé, mercredi dernier, les chaînes de télévision à faire preuve de professionnalisme.

Dans le cadre des rencontres avec les chaînes audiovisuelles, M. Chorfi s'est entretenu mercredi avec le directeur de la chaîne El Djazairia et ses cadres, auxquels il a réaffirmé la nécessité de faire preuve de professionnalisme dans le traitement de questions socio-culturelles, politiques et religieuses «loin de toute forme d'exclusion et en évitant les invectives pour ne pas porter atteinte aux constantes de la Nation ou aux symboles de l'Etat».

M. Chorfi a également souligné l'importance de la formation pour assurer une meilleure maîtrise du traitement des différents programmes.

«Week-end» est une émission spécialisée dans les parodies, où des invités sont associés aux animateurs et se prêtent à des commentaires sarcastiques, parfois corrosifs, contre les hommes politiques et les personnalités publiques.

K. M.